

DOCUMENT UNIQUE DE GESTION

DOCOB - SITE NATURA 2000 B6 « VALLEE DE L'YRIEUX ET SES AFFLUENTS »
FR 820 1658

DOCProg - ESPACE NATUREL SENSIBLE « SERRES BOUTIEROTS ET VALLEES DE DE L'AUZENE, DE LA GLUEYRE ET DE L'ORSANNE »
ARDECHE (07) - DROME (26)

FICHES HABITATS



Structure animatrice : Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Réalisation du DOCUGE: NATURALIA Environnement

Version : Vdef

Date : 27 août 2015



D

Elysée « Serres Boutierots et vallées de l'Auzène, de la Glueyre et de l'Orsanne » - version provisoire du 24 août 2015



PRÉFET
DE L'ARDÈCHE



NATURALIA Environnement

AGROPARC

Rue Lawrence Durrell

BP 31 285

84 911 Avignon Cedex 9

Tel : 04.90.84.17.95

HISTORIQUE DE LA PUBLICATION

Version	Date	Commentaires	Auteur
V1	14/11/2014	Version 1	<u>Naturalistes :</u> Nicolas BIANCHIN et Aurélie POUMAILLOUX - Botanistes
V2	22/12/2014	Version 2	<u>Cartographie :</u> Olivier MAILLARD - Géomaticien/Cartographe <u>Assemblage du document :</u> Julie RIGAUX/Elsa MARANGONI– Coordinatrices de l'étude

CONTROLE EMETTEUR

Relecture	Approbation
Charlotte HONNORAT – NATURALIA	Olivier PEYRE – NATURALIA

VERIFICATION

Document vérifié	Structure	Nom	Emission des remarques	Validation
VP1	SMEC	Guillaume CHEVALIER	20/01/2015	
	DDT 07	Martine GRIVAUD	20/01/2015	
	CG 07	Lucile BOBET	20/01/2015	
VP2	SMEC	Guillaume CHEVALIER	20/03/2015	
	DDT 07	Martine GRIVAUD	20/03/2015	
	CG 07	Lucile BOBET	20/03/2015	
Vdef	SMEC	Guillaume CHEVALIER		
	DDT 07	Martine GRIVAUD		
	CG 07	Lucile BOBET		

Crédits photographiques

NATURALIA : Nicolas BIANCHIN et Aurélie POUMAILLOUX

SOMMAIRE

3150	LACS EUTROPHES NATURELS AVEC VEGETATION DU MAGNOPOTAMION OU DE L'HYDROCHARITION.....	8
3260	RIVIERES DES ETAGES PLANITAIRES A MONTAGNARD AVEC VEGETATION DU RANUNCULION FLUITANTIS ET DU CALLITRICHIO-BATRACHION	12
3280	RIVIERES PERMANENTES MEDITERRANEENNES DU PASPALO-AGROSTIDION AVEC RIDEAUX BOISES RIVERAINS A SALIX ET POPULUS ALBA	16
4030	LANDES SECHES EUROPEENNES.....	20
5110	FORMATIONS STABLES XEROTHERMOPHILES A BUXUS SEMPERVIRENS DES PENTES ROCHEUSES (BERBERIDION P.P.)	24
5120	FORMATIONS MONTAGNARDES A CYTISUS PURGANS.....	28
6120*	PELOUSES CALCAIRES DE SABLES XERIQUES*.....	31
6210*	PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES (FESTUCO-BROMETALIA)*	35
6230*	FORMATIONS HERBEUSES A NARDUS, RICHES EN ESPECES, SUR SUBSTRATS SILICEUX DES ZONES MONTAGNARDES (ET DES ZONES SUBMONTAGNARDES DE L'EUROPE CONTINENTALE)*	40
6410	PRAIRIES A MOLINIA SUR SOLS CALCAIRES, TOURBEUX OU ARGILO-LIMONEUX (MOLINION CAERULEAE)	43
6430	MEGAPHORBIAIES HYGROPHILES D'OURLETS PLANITAIRES ET DES ETAGES MONTAGNARD A ALPIN	46
6510	PELOUSES MAIGRES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE (ALOPECURUS PRATENSIS, SANGUISORBA OFFICINALIS).....	51
6520	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE.....	55
8220	PENTES ROCHEUSES SILICEUSES AVEC VEGETATION CHASMOPHYTIQUE.....	58
8230	ROCHES SILICEUSES AVEC VEGETATION PIONNIERE DU SEDO-SCLERANTHION OU DU SEDO ALBI-VERONICION DILLENII.....	62
9120	HETRAIES ATLANTIQUES ACIDOPHILES A SOUS-BOIS A ILEX ET PARFOIS TAXUS (QUERCION ROBORIS OU ILICI-FAGENION)	66
91E0*	FORETS ALLUVIALES A ALNUS GLUTINOSA ET FRAXINUS EXCELSIOR (ALNO-PADION, ALNION INCANAE, SALICION ALBAE)*	70
9260	FORETS DE CASTANEA SATIVA	74
92A0	FORETS-GALERIES A SALIX ALBA ET POPULUS ALBA.....	78

FICHE HABITAT TYPE

Code Natura 2000	INTITULE DE L'HABITAT GÉNÉRIQUE DES CAHIERS D'HABITATS	Enjeu de conservation de l'habitat : - fort - assez fort - modéré - faible
-----------------------------	--	--

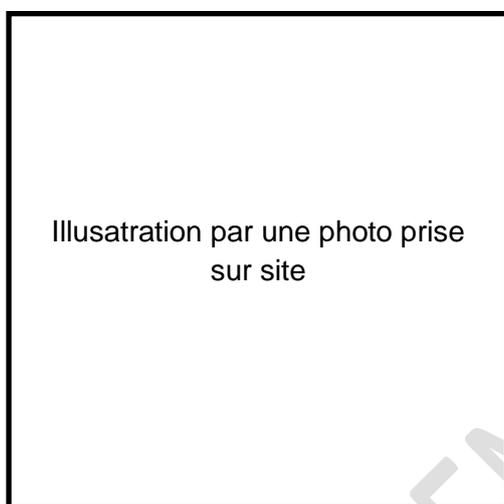
Habitat d'intérêt communautaire

IC

Ou

Habitat d'intérêt communautaire et prioritaire

PR



Surface sur le site : Cumul des surfaces occupées par l'habitat (ha) dominant et dominé non dissocié

Recouvrement sur le site : Proportion par rapport à la superficie du site(%)

Désignations locales	Intitulés usuels issus du Catalogue des végétations du Conservatoire Botanique National du Massif Central (Choisnet et Mulot, CBN Massif Central).	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
CORINE Biotopes	Liste l'ensemble des habitats élémentaires présents sur site concernées, en les rattachant aux différents référentiels en vigueur.	
Classification EUNIS		

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Présentation globale de l'habitat

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Présentation de l'objet d'étude au niveau local.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe :

Ordre :

Alliance:

Association / groupement :

Selon le prodrome des végétations de France, ainsi que la bibliographie disponible sur les associations végétales concernées.

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

Replacer la distribution de l'habitat dans son contexte géographique (France continentale, domaine méditerranéen, région Rhône-Alpes), ceci en considérant les différents niveaux de définition de l'habitat (du générique à l'élémentaire) afin de correspondre aux formations observées sur site.

LOCALISATION SUR LE SITE

Mise en évidence de distribution de l'habitat au sein du site, en précisant sa position dans l'étagement des végétations caractérisant les divers contextes bioclimatiques en contact, le site se localisant sur la limite du domaine méditerranéen. Ainsi, les quatre principaux étages de végétations retrouvés sont les suivants : mésoméditerranéen ; supraméditerranéen ; collinéen et montagnard. Représentation non exhaustive, basé sur l'état actuel des connaissances (bibliographie récente et inventaire Naturalia).

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

Cartographie à l'échelle du site Natura 2000

(Données bibliographique de 2004 (ENS) et données issues des inventaires de NATURALIA entre 2012 et 2014)

ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régionale Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces	Couleur correspondant à la catégorie
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	AR, R, E	EX, EW, RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NA, NE	

Etat local de l'habitat

Représentativité	Note explicative	A : excellente B : bonne C : significative D : non significative
Superficie relative	Note explicative	A: 100% > p > 15% B : 15% > p > 2 % C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
i) Degré de conservation de la structure		I: structure excellente II: structure bien conservée III: structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		I: perspectives excellentes II: perspectives bonnes III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		I: restauration facile II: restauration possible avec un effort moyen

	III: restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation	A: conservation excellente B: conservation bonne C: conservation moyenne ou mauvaise
ÉVALUATION GLOBALE	A: valeur excellente
	B: valeur bonne
	C: valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Intérêt de l'habitat pour préserver la biodiversité à l'échelle locale, à travers le maintien des espèces végétales et des fonctionnalités.

Intérêt patrimonial et faunistique

Intérêt de l'habitat pour préserver la biodiversité à l'échelle locale, à travers le maintien des espèces animales et des fonctionnalités.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Intérêt de l'habitat vis-à-vis des activités humaines.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Note de synthèse sur les préconisations de gestion pertinentes dans le contexte local.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
Codes des mesures correspondantes	Codes des propositions correspondantes

3150

LACS EUTROPHES NATURELS AVEC VEGETATION DU
MAGNOPOTAMION OU DE L'HYDROCHARITON

Faible

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : **2,15 ha**
 Recouvrement sur le site : **< 0,01 %**

Désignations locales	1. Herbier pionnier des eaux stagnantes à Naïade commune	
	2. Voile flottant basal à petite lentille d'eau	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	3150-3	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau
	3150-1	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes
CORINE Biotopes	22.411	Couvertures de Lemnacées
	22.422	Groupements de petits Potamots
Classification EUNIS	C1.22	Végétations flottant librement des plans d'eau mésotrophes
	C1.23	Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Communauté correspondant aux lacs, étangs, mares mais aussi canaux des marais colonisés par des macrophytes enracinés et/ou non enracinés avec ou sans feuilles flottantes. La variation des communautés dépend du courant, de l'éclairement, du degré de trophie, du pH, de la profondeur des eaux, de la granulométrie et de la nature des sédiments.

Cet habitat est présent sur tout le territoire français, notamment en secteur de plaine.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site on distinguera deux types de communautés :

- Un peuplement lié aux eaux faiblement courantes de la confluence Eyrieux / Rhône. La rencontre de ces deux courants est un facteur discriminant pour le développement de groupements inféodés généralement aux pièces d'eaux stagnantes. La Naïade commune, hydrophyte fixée, y forme des petits herbiers submergés, accompagnés quasi exclusivement par le Potamot crépu, espèce préférant également les eaux stagnantes ou faiblement courantes
- un groupement à caractère stagnophile très marqué dominé par des pleustophytes (macrophytes libres) flottant à la surface de l'eau. Ce peuplement souvent monospécifique à Lentille d'eau se retrouve dans des plans d'eau anthropique, ou dans des boires ou lônes.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 55 *POTAMETEA PECTINATI* Klika in Klika & Novák 1941

Ordre : 55.0.1 *Potametalia pectinati* W.Koch 1926

Alliance : 55.0.1.0.2 *Potamion pectinati* (W.Koch 1926) Libbert 1931

Association / groupement : *Potamogetono-Najadetum marinae* Horvatič & Micev. in Horvatič 1963

Classe : 37 *LEMNETEA MINORIS* O.Bolòs & Macans 1955

Ordre : 37.0.1 *Lemnetalia minoris* O.Bolòs & Masclans 1955

Alliance : 37.0.1.0.1 *Lemnion minoris* O.Bolòs & Masclans 1955

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat générique est présent sur l'ensemble du territoire français des étages planitiaires à submontagnards sur des cours d'eau à régime lent, et pièces d'eaux stagnantes, principalement représentés dans les grandes vallées fluviales avec rivières, bras morts, marais, étangs, canaux, fossés.

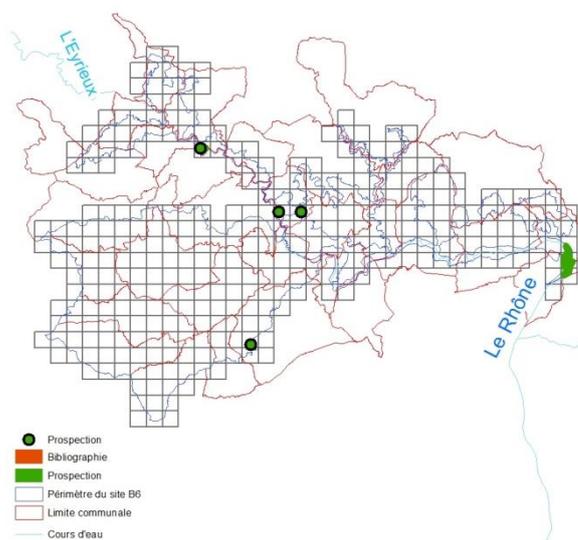
Dans le domaine méditerranéen de France continentale, l'habitat est principalement représenté sur le cours du Rhône jusqu'en Camargue, il se raréfie à l'Est. En Languedoc-Roussillon, ces herbiers sont plus fréquemment exprimés parmi les canaux planitiaires pro-littoraux.

En Rhône-Alpes, la distribution de cet habitat s'observe principalement sur les marges du cours du Rhône, Val de Saône, bas Dauphiné, plaine du Forez, vallée de la Loire... et plus ponctuellement sur les rivières des plaines alluviales agricoles. L'habitat tend à se raréfier au contact des massifs cristallins. Les Dombes concentrent par exemple une fraction notable de l'habitat.

Distribution détaillée sur le site

Les communautés à *Najas marina* occupent une petite surface à la confluence de l'Eyrieux avec le Rhône. Les groupements à Lentilles d'eau se retrouvent quant à eux sur les rebords de l'Eyrieux là où le courant est moins fort ou dans certaines îles. Ces derniers se déploient également dans les différents plans d'eau artificiels (bassins, réservoirs agricoles...), bien que l'habitat d'intérêt communautaire corresponde seulement aux milieux naturels.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

AR

Menaces

NT

Etat local de l'habitat

Représentativité	Faible, présent localement de manière éparse, cortèges floristiques souvent pauvre en espèces caractéristiques.	C : significative
Superficie relative	Occupe de très faibles surfaces réduites	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'état de conservation de l'habitat générique est évalué favorable sur le domaine atlantique, tandis que dans le domaine méditerranéen cet habitat présente un état défavorable mauvais. Sur le site d'étude ; les communautés végétales caractéristiques se retrouvent disséminées le long des plan d'eau, présentant une structure et une composition dégradée laplupart du temps.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		III : restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation		C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Le voile flottant à Lentille d'eau est commun dans le Massif central et la France, il présente un intérêt patrimonial limité. L'Herbier à naïade est par contre beaucoup moins fréquent et limité à la vallée du Rhône.

La Naïade majeure (*Najas marina*) est protégée régionalement. En Ardèche, elle se retrouve uniquement dans la vallée du Rhône où ces populations semblent stables. Les stations trouvées à la confluence sont en lien fonctionnel avec celles du couloir Rhodanien.

Intérêt patrimonial et faunistique

Cet habitat est particulièrement attractif pour les amphibiens où de nombreuses espèces se reproduisent (Grenouille rousse, Grenouille agile, Crapaud commun, Triton alpestre, Triton palmé et Salamandre tachetée) et les couleuvres aquatiques. Il constitue en outre une zone d'alimentation de premier ordre pour certaines espèces de chiroptères (Murin de Daubenton, Oreillard roux, Oreillard gris et pipistrelles) et la Loutre d'Europe. Enfin, en liaison avec la trame bleue, cet habitat représente également un corridor emprunté par les chiroptères, le Castor d'Europe, la Loutre d'Europe, ou encore le Sonneur à ventre jaune pour leur déplacement.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Plan d'eau stagnante eutrophe d'origine anthropique permettant la mise en place d'une végétation aquatique spontanée, flottante ou enracinée. La conservation de cet habitat dépend directement du maintien de pratiques d'entretien, notamment de curage pour éviter le comblement du milieu par les dépôts organiques (limons, feuilles, branchages).

La valorisation économique de ce type d'habitat naturel concerne la formation d'une réserve d'eau utile à l'irrigation, le développement de la pisciculture, ou encore la gestion du risque incendie.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Peuplements naturellement stables, liés à la capacité de rétention d'eau des plans d'eau artificiels et à la dynamique naturelle du cours d'eau (renouvellement des biotopes de prédilection). 	<ul style="list-style-type: none"> - La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

La gestion de ces formations passe par le maintien des fonctionnalités hydrauliques de cet habitat et de la qualité physicochimique des eaux.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau (limitation des baisses de niveau d'eau et de l'hypertrophisation) ; - Préserver un espace tampon entre le cours d'eau les zones d'activités ; - Éviter busage, comblement, emploi de pesticides et engrais sur les marges ; - Limiter l'abreuvement direct du bétail dans le cours d'eau ; - Non gestion dans la majorité des cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la qualité physicochimique des eaux.

3260

RIVIERES DES ETAGES PLANITAIRES A MONTAGNARD
AVEC VEGETATION DU RANUNCULION FLUITANTIS ET
DU CALLITRICO-BATRACHION

Modéré

Habitat d'intérêt communautaire IC



Surface sur le site : 1,94 ha

Recouvrement sur le site : < 0,01 %

Désignations locales	1. Herbier des eaux courantes à Fontinale	
	2. Herbier des eaux faiblement courantes à Potamot nouveau et Renoncule flottante	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	3260-5	Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots
CORINE Biotopes	24.4	Végétation immergée des rivières
	24.44	Végétation des rivières eutrophes
Classification EUNIS	C2.34	Végétations eutrophes des cours d'eau à débit lent

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Végétations aquatiques des eaux plus ou moins courantes dominées par des végétaux supérieurs tels que des Renoncules aquatiques, des Potamots et des Callitriches, associés selon les groupements à des bryophytes (Fontinales), des Characées et parfois des algues filamenteuses. De nombreuses déclinaisons ont été identifiées à l'échelle nationale comportant une forte diversité phytosociologique. Celles-ci sont classées en fonction de la géologie, de la pente, de la distance des sources et du régime hydrologique, ces critères répondant notamment au niveau de trophie des eaux.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site ces végétations se présentent dans deux configurations écologiques différentes :

- Un peuplement lié aux eaux faiblement courantes de l'Eyrieux au niveau de sa confluence avec le Rhône et juste en dessous de la retenue d'eau du Cheylard. Ce groupement est caractérisé par des phanérogames avec peu de développement de bryophytes on y retrouve notamment le Potamot nouveau et le Myriophylle en épis.
- Une formation dominée par les bryophytes aquatiques (*Fontinalis antipyretica* Hedw. et *F. hypnoides* C. Hartm. var. *duriaei* (Schimp.) Kindb.), présente ponctuellement sur les différents affluents de l'Eyrieux ou écoulements temporaires. Les cortèges classiques ont toutefois une prédilection pour les biotopes ombragés et courants.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 55 *POTAMETEA PECTINATI* Klika in Klika & Novák 1941

Ordre : 55.0.1 *Potametalia pectinati* W.Koch 1926

Alliance : 55.0.1.0.5 *Batrachion fluitantis* Neuhäusl 1959

Association / groupement : *Potamogetonetum nodosi* Segal 1965

Classe : *PLATYHYPNIDIO – FONTINALIETEA ANTIPYRETICAE* Phil. 1956

Ordre : *Leptodictyeta liariparii* Phil. 1956

Alliance : *Fontinalion antipyreticae* W. Koch 1936

Association / groupement : *Fontinalietum antipyreticae*

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

Habitat générique présent sur l'ensemble du territoire français des étages planitiaire à montagnard sur des cours d'eau de régimes variés mais principalement des grands cours d'eau et des grandes vallées. Les communautés oligotrophiques et les communautés exclusivement bryophytiques sont de répartition plus limitée mais mal connue.

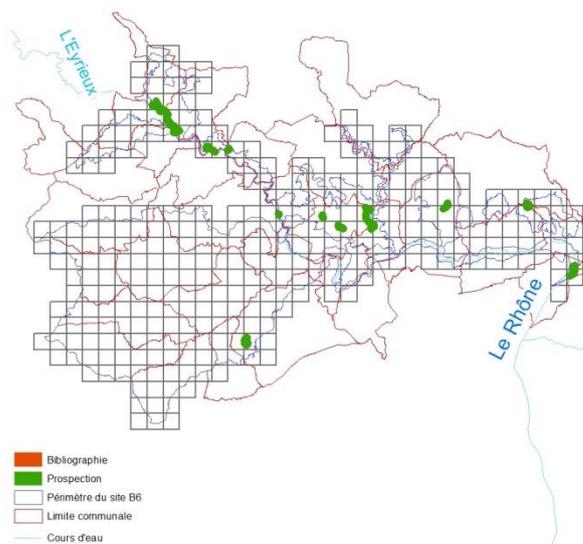
Dans le domaine méditerranéen de France continentale, l'habitat est présent sous différents groupements dans l'essentiel des cours d'eau permanents, plusieurs d'entre eux sont toutefois particulièrement rares ou à confirmer.

En Rhône-Alpes, la distribution fine de cet habitat apparaît très mal connue. Les peuplements oligotrophes des eaux calcaires sont signalés sur la majorité des plaines et collines d'Ardèche, en aval des massifs de calcaires, et dans les grandes vallées alluviales (vallées du Rhône et de la Saône, l'avant-pays alpin et les Préalpes du Nord notamment). Les groupements eutrophes sont par contre centrés sur les cours du Rhône et de la Saône et sur les parties inférieures de leurs affluents (fiches ZNIEFF Rhône-Alpes). En Ardèche, cet habitat générique est largement réparti sur l'ensemble du département. La distribution précise des déclinaisons considérées ici est encore mal connue.

Distribution détaillée sur le site

Les herbiers occupent des petites surfaces sur le cours de l'Eyrieux là où le courant y est ralenti soit au niveau de sa confluence avec le Rhône ou juste en dessous de la retenue d'eau du Cheylard. Les peuplements à Fontinales sont nettement plus abondants et se retrouvent sur la plupart des affluents de l'Eyrieux mais de façon ponctuelle.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	AR	NT
2	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Représentativité modérée, les cortèges floristiques demeurent assez peu nombreux et pauvres espèces caractéristiques.	C : significative
Superficie relative	Occupe de très faibles surfaces réduites	C : 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'état de conservation de l'habitat générique est évalué favorable sur le domaine atlantique, tandis que dans le domaine méditerranéen cet habitat présente un état défavorable mauvais. Sur le site d'étude ; les communautés végétales sont disséminées le long des cours d'eau, présentant une structure spatiale lacunaire, les herbiers aquatiques caractéristiques occupant souvent de très faibles surfaces.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		III : restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation		C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Habitat assez bien représenté en France et dans le Massif central à intérêt patrimonial limité.

Intérêt patrimonial et faunistique

Habitat hébergeant la reproduction des enjeux piscicoles (Toxostome, Blageon, Barbeau méridional et Chabot), de l'Agrion de Mercure et de l'Ecrevisse à pattes blanches. Il constitue également une zone d'alimentation pour ces dernières ainsi que pour certaines espèces de chiroptères (Murin de Daubenton, Oreillard roux, Oreillard gris et pipistrelles). Enfin, en lien avec la trame bleue, cet habitat représente également un corridor emprunté par les chiroptères, le Castor d'Europe, la Loutre d'Europe, ou encore l'Agrion de Mercure pour leur déplacement.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat naturel, tout comme d'autres milieux humides jouent un rôle incontournable pour les sociétés humaines en participant à fournir des ressources en eau de qualité (fixation d'une grande partie des polluants).

Par ailleurs, cet habitat procure des ressources piscicoles naturelles importantes, aujourd'hui valorisées à travers la pêche de loisir. En addition, les rivières constituent un élément paysager à forte valeur patrimoniale, représentant souvent la vie sauvage dans l'imaginaire collectif. La valorisation économique de ce milieu passe par les activités de pleine nature telles que la descente en canoë, ou la randonnée le long de cours d'eau. Les rivières constituent un atout paysager qui participe grandement au développement du tourisme dans la vallée de l'Eyrieux.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Peuplements naturellement stables, liés à la dynamique naturelle du cours d'eau (renouvellement des biotopes de prédilection). 	<ul style="list-style-type: none"> - La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat ponctuel sur le site dans un état de conservation moyen. Sa préservation est liée au maintien des fonctionnalités hydrauliques et de la qualité physicochimique des eaux.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau ; - Non gestion dans la majorité des cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la qualité physicochimique des eaux ;

DOCUMENT DE TRAVAIL

3280

RIVIERES PERMANENTES MEDITERRANEENNES DU
PASPALO-AGROSTIDION AVEC RIDEAUX BOISES
RIVERAINS A SALIX ET POPULUS ALBA

Fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Désignations locales	1. Fourré alluvial à Saule pourpre et Saule des drapiers	
	2. Friche annuelle alluviale méditerranéenne à Renouée douce et Lampourde d'Italie	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	3280-2	Saulaies méditerranéennes à Saule pourpre et Saponaire officinale
CORINE Biotopes	24.53	Groupements méditerranéens des limons riverains
	44.122	Saussaies à Saule pourpre méditerranéennes
Classification EUNIS	E5.44	Prairies méditerranéennes des berges alluviales
	F9.122	Fourrés ouest-méditerranéen à <i>Salix purpurea ssp. lambertiana</i>

Surface sur le site : **78,40 ha**

Recouvrement sur le site : **0,39 %**

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Fourrés humides et végétations herbacées des grands cours d'eau des régions méditerranéennes. Ces végétations s'observent sur les grèves sablo-graveleuses humides et meubles du lit mineur. Elles se situent entre la végétation aquatique et les forêts riveraines à bois durs. Leur maintien est assuré par les crues périodiques qu'elles subissent à chaque crue au vue de leur position au plus près du cours d'eau. Elles prennent la forme de fourré dense à Saule pourpre de 2-4 mètre de hauteur assez monospécifique ou de friche à annuelle. La strate herbacée est immergée à chaque crue et se compose d'espèces hygrophiles de type Renouée, Rumex, Prêle...

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Au sein du site Natura 2000 cette formation est représentée par

- Une communauté arbustive à Saule pourpre et Saule des drapiers se présentant sous la forme de fourrés essentiellement composés de Saules (*Salix purpurea*, *Salix eleagnos*) et accompagnés d'autres ligneux ripicoles faiblement représentés. La forte représentation d'*Alnus glutinosa*, *Populus nigra* et *Salix alba* fait passer ce groupement vers des formations arborées à bois tendre dominées par le Peuplier noir et le Saule blanc.
- Une communauté herbacée se développant sur les limons et graviers composés d'espèces telles que *Bidens frondosa*, *Ambrosia artemisifolia*, *Setaria viridis*, *Amaranthus retroflexus*...

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 62 *SALICETEA PURPUREAE* Moor 1958

Ordre : 62.0.1 *Salicetalia purpureae* Moor 1958

Alliance: 62.0.1.0.1 *Salicion triandrae* Th.Müll. & Görs 1958

Association / groupement : *Saponario officinalis-Salicetum purpureae* Tchou 1948

Classe : 11 *BIDENTETEA TRIPARTITAE* Tüxen, W.Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Ordre : 11.0.1 *Bidentetalia tripartitae* Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadac 1944

Alliance : *Xanthion italici* Felzineet Loiseau 2005

Association / groupement : Groupement à *Polygonum mite* et *Xanthium italicum*

Correspond

Classe : 62 S

Or

Classe : 11 B

Or

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

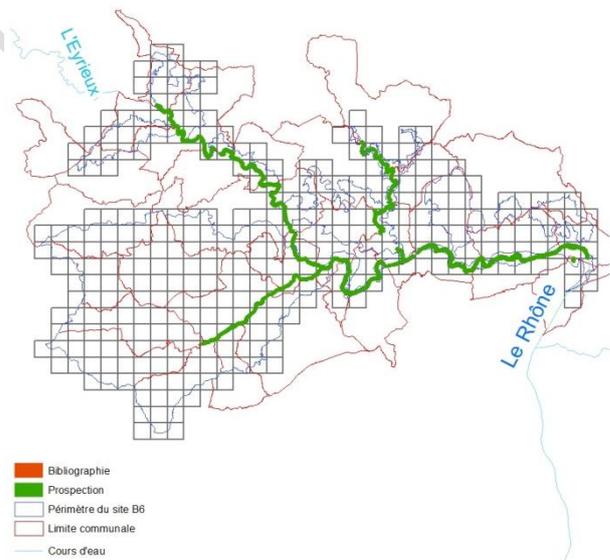
En France, cet habitat est uniquement retrouvé dans le domaine méditerranéen du Languedoc et de la Provence, aux étages méso et supra-méditerranéen.

En Rhône-Alpes, les deux groupements concernés s'observent sur des territoires vallonnés à montagneux : Cévennes ardéchoises, Bas-Vivarais, Collines et plateau de Valensole ; ainsi qu'au niveau des plaines alluviales : vallée du Rhône, Basse Durance, Gapençais, Plaine de Montélimar, Tricastin.

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

L'habitat est présent le long de la basse vallée de l'Eyrieux et certains de ses affluents à la faveur des grèves sablo-graveleuses et des irradiations méridionales.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	R	VU
2	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Groupements végétaux assez typiques, bien que les fourrés arbustifs soient souvent déstructurés au profit de la strate arborée.	B : bonne
Superficie relative	Porte sur des surfaces restreintes au lit majeur des cours d'eau	C : 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'état de conservation de l'habitat générique est évalué défavorable mauvais sur le domaine méditerranéen. Sur le site, l'habitat présente un état moyen.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		III: restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation		C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Ces fourrés et végétations annuelles méridionales liés aux systèmes alluviaux sont globalement peu répandus dans le domaine méditerranéen. Ils arrivent dans la vallée de l'Eyrieux en limite septentrionale de leur aire de répartition ce qui leur confère un intérêt patrimonial certain. Aucune espèce patrimoniale n'y a été recensée à ce jour.

Intérêt patrimonial et faunistique

La reproduction de la Cordulie à corps fin, de la Cordulie splendide, du Milan noir, de l'Ecrevisse à pattes blanche et des plusieurs espèces piscicoles y a été notée. Les fourrés humides sont également attractifs pour des espèces de chiroptères patrimoniales (Murin de Bechstein et Murin d'Alcathoe) qui y trouve une manne alimentaire importante. Enfin, de même que pour les habitats précédents, ces végétations aquatiques en lien avec la trame bleue constituent un corridor emprunté par les chiroptères, le Castor d'Europe, la Loutre d'Europe, les odonates, les couleuvres aquatiques ou encore le Milan noir pour leur déplacement.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat joue un rôle indirectement utile à notre société. En effet, les rideaux boisés riverains remplissent des fonctions importantes vis-à-vis de la ressource en eau (filtration, le maintien des berges et la régulation des crues).

En outre aucune valorisation économique ne semble spécifique à cet habitat. Néanmoins, les milieux riverains font partie intégrante du paysage patrimonial associé aux cours d'eau, et sont potentiellement concernés par les activités de loisir qui y sont associées.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal

Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal

<p>-Maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau (régime des crues et espaces de débordements riverains).</p>	<p>-Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau, - Présence d'espèces invasives, - La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entrainer une modification ou une disparition des cortèges spontanés.</p>
---	--

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé plus spécifiquement dans la basse vallée de l'Eyrieux et très dégradé notamment par la surreprésentation des espèces invasives. Sa gestion passe avant tout par une connaissance fine de ces espèces exogènes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que de leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques de ces espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophytes, chaméphyte ou phanérophytes sera principalement vivace et adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, parfois même à partir d'un pied mère unique (exemples du Robinier, Renouée, Ailante, ...).

De surcroit les systèmes fluviaux en général et de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturel des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement pour quelques espèces bien définies (Renouée du Japon, Robinier....). En outre, toutes les espèces exogènes ne présentent pas un risque d'invisibilité comparable. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviales est impérative pour définir des mesures concrètes.

La régularisation artificielle des cours d'eau est aussi négative pour la conservation de ce type d'habitat. La régularisation artificielle des cours d'eau est donc à proscrire pour cela les aménagements de type seuil ou barrage mériteraient d'être, dans la mesure du possible détruits.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau ; - Non gestion dans la majorite des cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Néant

Habitat d'intérêt communautaire

IC

Surface sur le site : **76,23 ha**Recouvrement sur le site : **0,38 %**

Désignations locales	1. Groupement à <i>Cistus salviifolius</i> et <i>Erica cinerea</i>	
	2. Groupement à <i>Senecio adonidifolius</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i>	
	3. Groupement à <i>Cytisus oromediterraneus</i> et <i>Erica cinerea</i>	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	4030-4	Landes sèches thermo-atlantiques
	4030-6	Landes atlantiques sèches méridionales
CORINE Biotopes	4030-13	Landes acidiphiles montagnardes du Massif central
	31.2	Landes sèches
	31.226	Landes montagnardes à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>
Classification EUNIS	F4.2	Landes sèches
	F4.226	Landes montagnardes à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Les milieux landicoles sont des végétations pour la plupart secondaires et d'origines anthropiques qui tiennent essentiellement aux stress agropastoraux et sylvicoles. Ils sont composés de végétations ligneuses basses (inférieures à 2 m) entrecoupées d'une strate herbacée. La strate arbustive est représentée avant tout par des chaméphytes et nanérophytes de la familles des Ericacées et Fabacées. Les feuillages sempervirents et sclérophylles y sont souvent réduits, révélant des adaptations morphologiques et physiologiques de ces espèces aux conditions édaphiques sévères (sols acides, oligotrophes et secs). La strate herbacée y est représentée par des pelouses pionnières à annuelles, des pelouses acidiphiles vivaces ou bien des ourlets ou pré-manteaux acidiphiles. Ces derniers révélant des processus de fermeture de la lande. L'habitat générique correspond aux landes atlantiques et continentales largement distribuées en France mais dont le développement est surtout important dans l'Ouest, le Sud-ouest et les montagnes.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude est caractérisé par trois groupements s'individualisant principalement selon leurs positionnements altitudinales :

- Les landes d'affinités supra-méditerranéennes qui profitent des dernières irradiations méridionales apportées par le couloir rhodanien et qui pénètrent dans la vallée de l'Eyrieux à la faveur des versants bien exposés. Ces groupements sont rattachés à défaut de mieux aux landes thermophiles méditerranéo-atlantiques du *Cisto salviifolii-Ericion cinerea* mais mériteraient d'être décrites comme groupements originaux du sud-est du Massif Central. Elles sont caractérisées par un appauvrissement des espèces méditerranéennes et des atlantiques et par la présence de collinéennes. Elles sont représentées sur l'aire

d'étude par *Cistus salvifolius*, *Cistus pouzolzii*, *Calluna vulgaris*, *Cytisus oromediterraneus*, *Plantago holosteum*, *Anarrhinum bellidifolium*, *Festuca arvensis*...

- Les landes collinéennes à *Cytisus oromediterraneus* et *Erica cinerea* qui relayent à partir de 600 m voir moins en ubac la supra méditerranéenne. Elles sont caractérisées par la dominance de *Calluna vulgaris* accompagnée dans une moindre mesure par *Genista pilosa* et *Cytisus oromediterraneus*. Aucune espèce méditerranéenne ou montagnarde n'y est représentée. De surcroit les landes de l'Eyrieux se retrouvent très appauvries en espèces atlantiques.
- Les landes montagnardes sur sols très acides à *Senecio adonidifolius* et *Vaccinium myrtillus*. Ces communautés sont dominées par la Myrtille ou la Callune. La Canche flexueuse marque parfois la physionomie des groupements leurs conférant l'aspect de landes herbeuses. A l'étage montagnard le tapis d'Ericacées est souvent piqueté de Genêt purgatif.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 13 *CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS* Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

Ordre : 13.0.1 *Ulicetalia minoris* Quantin 1935

Alliance : 13.0.1.0.1 *Cisto salvifolii-Ericion cinereae* Géhu all. nov. hoc loco

Association / groupement : Groupement à *Cistus salvifolius* et *Erica cinerea*

Alliance : 13.0.1.0.4 *Ulicion minoris* Malcuit 1929

Association / groupement : Groupement à *Cytisus oromediterraneus* et *Erica cinerea*

Ordre : 13.0.2 *Vaccinio myrtilli-Genistetalia pilosae* R.Schub. 1960

Alliance : 13.0.2.0.3 *Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi* Braun-Blanq. 1926

Association / groupement : Groupement à *Senecio adonidifolius* et *Vaccinium myrtillus*

Correspond

Classe : 13 C

Oro

Oro

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'intitulé générique regroupe des landes légèrement humides à sèches, réparties sur quasiment tout le territoire national, se développant sur terrains siliceux, surtout sous climat atlantique, des étages planitiaire à montagnard. Les formations observées sur le site Natura 2000 sont rattachées à des habitats élémentaires dont la répartition est principalement restreinte aux régions suivantes : Aquitaine, Massif Central, Bretagne et Basse-Normandie.

Dans le domaine méditerranéen, cet habitat est limité aux contreforts méridionaux du Massif Central.

En Rhône-Alpes, les formations en question se concentrent sur une aire restreinte aux territoires suivants : Monts d'Ardèche (Cévennes, Boutières, Plateau des Sucs), Monts du Forez, Massif du Pilat, côte de la vallée du Rhône. De plus, le groupement de lande montagnarde à Myrtille constitue un élément patrimonial majeur très rare en France, lié aux influences méditerranéennes, retrouvé principalement sur le Plateau des Sucs pour la région Rhône-Alpes.

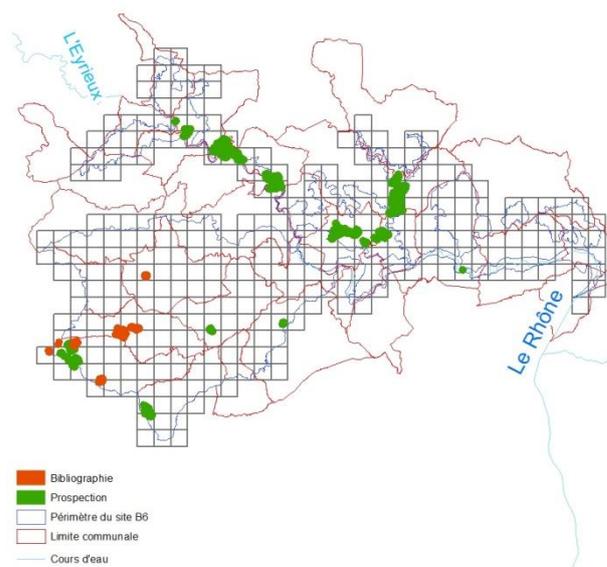
LOCALISATION SUR LE SITE

Les landes supra-méditerranéennes se retrouvent sur la rive gauche de la basse vallée de l'Eyrieux ainsi que sur certains de ses affluents : la Dunière et le Doulet.

Les groupements à *Cytisus oromediterraneus* et *Erica cinerea* se retrouvent à l'échelle collinéenne sporadiquement dans la moyenne vallée de l'Eyrieux.

Les landes montagnardes se répartissent sur les plus hauts sommets des Boutières et notamment sur la commune d'Ajoux.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	-	-
3	R	VU

Etat local de l'habitat

Représentativité	Différents groupements offrant une assez bonne représentativité sur le plan de leur structure et de leur composition.	B : bonne
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable inadéquat sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales présentent un bon état de conservation.		
i) Degré de conservation de la structure		II: structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II: restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

L'enjeu patrimonial des landes diffèrent selon le groupement. Ainsi les landes supra-méditerranéennes sont inféodées au sud-est du Massif Central où elles semblent très rares. Elles peuvent en outre abriter des espèces thermophiles en limite septentrionale de leur aire de répartition comme *Cistus pouzolzii*.

Les groupements à *Cytisus oromediterraneus* et *Erica cinerea* révèlent une trace thermophile de *Ulicion minoris* en ce

sens ils sont originaux et relèvent d'un enjeu patrimonial.

Les groupements à *Senecio adonidifolius* et *Vaccinium myrtillus* sont des formations mésophiles connues que sur les plateaux des Sucs. Ils sont supposés rares et originaux dans le Massif Central car liés aux influences méditerranéennes.

Intérêt patrimonial et faunistique

Ces milieux semi-ouverts sont bien sûr propice aux espèces thermophiles avec en premier lieu le Lézard ocellé mais également d'autres reptiles plus communs (Lézard vert, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune...), les oiseaux insectivores patrimoniaux (Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline), le Circaète-Jean-le-Blanc ou encore l'Hermite. Il s'agit en outre de zone d'alimentation pour certaines espèces de chiroptères (en particulier Murin à oreilles échancrées, Minioptère de Schreibers, Petit rhinolophe...) mais également le Milan royal et le Bruant ortolan.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat naturel présente un intérêt agronomique variable selon le degré de recouvrement des bas ligneux. Ainsi les landes semi-ouvertes offrent de grandes surfaces herbacées, ces pelouses en mosaïque sont valorisées et entretenues par le pâturage du bétail.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif, - Gestion sylvicole, - Ecobuage régulier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation excessive par les sports de nature - Incendies répétitifs, - Surpâturage, - Fermeture du milieu liée à la déprise agricole, - Plantation de résineux

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Une gestion conservatoire est conseillée lorsque cet habitat stabilise le terrain ou forme une entité remarquable en mosaïque avec des pelouses ou des milieux humides. L'objectif, dans ce cas, est le maintien d'un pâturage extensif homogène sur chaque entité avec conservation d'une mosaïque de pelouses et de landes. Ce pâturage doit rester raisonné. Il évitera une densification trop importante de la Callune et, en station secondaire, l'évolution vers des formations boisées à Pin sylvestre. Dans ce cas, si une colonisation arborée est déjà en cours, il sera possible de la réduire par ecobuage ou gyrobroyage lorsque la parcelle est mécanisable. Cependant, une pratique trop importante de l'ecobuage risque de favoriser les espèces plus résistantes au feu et par conséquent d'entraîner à moyen terme la dégradation de l'habitat naturel. Cette pratique doit donc être réservée aux parcelles les plus inaccessibles. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'intervenir systématiquement pour les landes secondaires. Il est important de préciser que des actions en faveur des landes secondaires ne doivent être engagées que s'il y a une volonté d'entretien ciblé par les propriétaires, conférant à ces milieux une valeur pastorale plutôt que de retour rapide vers les milieux forestiers. En effet, ces landes font partie d'une succession dynamique de dégradation puis de reconstitution des milieux forestiers. C'est un phénomène naturel qui n'a pas nécessairement à être entravé, à moins que ne soit constatée à l'avenir une diminution générale de surface des landes secondaires.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques agropastorales pour le maintien de l'habitat (parcours) 	<ul style="list-style-type: none"> - Néant

5110

FORMATIONS STABLES XEROTHERMOPHILES A *BUXUS SEMPERVIRENS* DES PENTES ROCHEUSES (*BERBERIDION P.P.*)

Modéré

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : **198,26 ha**
 Recouvrement sur le site : **0,98 %**

Désignations locales	Fourrés de recolonisation neutroclines calcicoles à Buis	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
		5110-3
CORINE Biotopes	31.82	Fruticées à Buis
Classification EUNIS	F3.12	Fourrés à <i>Buxus sempervirens</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Formation arbustive xero-thermophile collinéennes et montagnardes dominées par le Buis. Ces assemblages sont très fréquents dans les régions supra-méditerranéennes jusqu'en Bourgogne et Franche-Comté et peuvent remonter jusqu'en Charente Maritimes (au nord de ces régions le Buis ne se retrouve qu'en population disjointes). Seul sont pris en compte dans la directive les fourrés à Buis à caractère plus ou moins stable. Cette stabilité est liée à des conditions de vie drastiques (topographie, pédologie, sécheresse) qui limite l'évolution des peuplements vers des formations végétales forestières. En effet, ces fourrés s'expriment en situation topographique accidentées soit au niveau des corniches et vires rocheuses, soit en fortes pentes rocheuses. Les sols y sont très peu développés et limités à quelques éléments fins ou à l'accumulation de matière organique dans les fentes des rochers. En outre, ces formations se retrouvent souvent sur les versants d'adrets inculquant une certaine sécheresse aux communautés. L'essentiel des stations se retrouvent sur des substrats calcaires mais elles se retrouvent aussi sur des altérites siliceuses.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude se retrouve en condition très accidentée, sur les pitons rocheux entaillés dans les versants, en situation de corniche, ou sur les fortes pentes rocailleuses. Sa particularité par rapport aux groupements décrits dans la littérature et dans les cahiers d'habitat et qu'il se développe sur substrat siliceux. Cette condition écologique en fait une caractéristique particulière permettant de l'individualiser dans un groupement à part encore non décrit. Néanmoins quelques particularités peuvent être notées. Ces fourrés se présentent sous des densités très variables, mais le plus souvent sous des formes assez denses et pures, excluant les autres espèces arbustives. Sous le couvert dense de Buis la végétation est extrêmement réduite, en peuplement plus ouvert les fourrés participent à une mosaïque dynamique complexe associant pelouses et ourlets ainsi que diverses communautés pionnières sur des substrats siliceux rocheux. On y retrouve *Buxus sempervirens*, *Juniperus oxycedrus*, *Acer monspessulanus*, *Festuca*

arvernensis, *Anarrhinum belledifolium*.....

Cet habitat ne doit pas être confondu avec les fourrés à Alisier blanc et Buis, très présents sur le site Natura 2000, qui sont des groupements non stables voués à évoluer vers des systèmes forestiers de Chênaie pubescente la plupart du temps.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 20 *CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE* Tüxen 1962

Ordre : 20.0.2 *Prunetalia spinosae* Tüxen 1952

Alliance : 20.0.2.0.7 *Berberidion vulgaris* Braun-Blanq. 1950

Association / groupement : -

Correspond

Classe : 20 C

Ord

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat élémentaire est présent de manière éparse dans la moitié sud de la France, sur l'étage supraméditerranéen ainsi que sur les radiations annexes dirigées vers les Pyrénées, le sud et le sud-ouest du Massif Central, le Bugey et le Jura. Ce groupement végétal se développe de préférence sur le domaine méditerranéen, sur des altitudes moyennes des régions du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

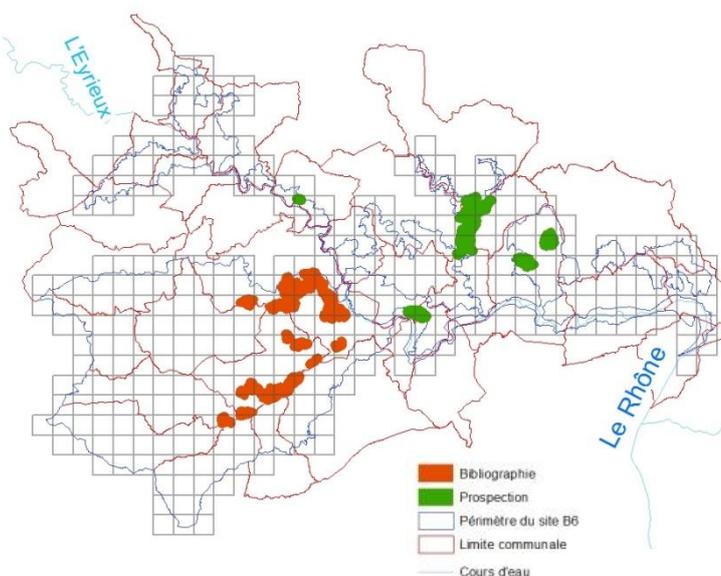
En Rhône-Alpes, il est retrouvé de manière ponctuelle dans les Cévennes et les Boutières, sa chorologie mérite d'être précisée en ce qui concerne les formations stables caractéristiques de l'habitat d'intérêt communautaire.

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Distribution détaillée sur le site

L'habitat est présent ponctuellement sur les pitons rocheux des versants de la vallée de l'Eyrieux et certains de ses affluents (Dunière, Gluyère, l'Orsanne..). Il occupe la plupart du temps de faibles surfaces.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Groupement végétal assez peu typique, distinguable notamment grâce aux pelouses et ourlets associés. Biotope primaire bien caractérisé par des conditions drastiques.	B : bonne
Superficie relative	Porte sur des surfaces restreintes au lit majeur des cours d'eau	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état favorable sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales présentent un bon état de conservation, sur des milieux naturels stables (biotopes primaires).		
i) Degré de conservation de la structure		II : structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II : perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II : restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Enjeu patrimonial et floristique

Groupement de buxaie primaire sur silice très original et encore non décrit dans la littérature.

Aucune espèce patrimoniale n'y est spécifiquement inféodée cependant la strate herbacée représentée par des cortèges de pelouses vivaces, annuelles ou d'ourlets peut héberger des espèces patrimoniales telles que *Carex depauperata*, *Festuca arvernensis*, *Dianthus graniticus*...

Enjeu patrimonial et faunistique

La mosaïque d'habitat complexe est ici favorable à un cortège herpétologique diversifié qui trouvent des gîtes, des caches, des abris, ainsi qu'une manne alimentaire importante. On citera en premier lieu le Lézard ocellé, la Couleuvre d'Esculape, le Lézard vert... Le dérangement y est rare puisque l'accès est très limité par la topographie accidentée. Enfin, l'alternance de bosquets, de pelouses, de fruticées... est particulièrement favorable à certaines espèces de chiroptères qui chassent notamment au niveau des lisières (Murin à oreilles échanquées, Minioptère de Schreibers, Grand rhinolophe...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Autrefois, les formations à Buis étaient valorisées à travers la taille des rameaux servants de litière au bétail.

Actuellement, cet habitat naturel original offre un aspect esthétique apprécié par le public, valorisé indirectement par le développement du tourisme (notamment activités pédestres de moyenne montagne).

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Stabilité des milieux rupestres	<ul style="list-style-type: none"> - Activité sportive en falaise - Travaux de sécurisation des parois et pentes rocheuses des aménagements routiers

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat ponctuel non menacé à court terme car peut accessible.

Les mesures de gestion doivent se borner à :

- Surveiller l'évolution de l'habitat ;
- Limiter son utilisation à des activités ou usages peu perturbateurs pour son équilibre actuel. Eviter par exemple l'ouverture de voies de cheminements ou d'ouvrages de grande ampleur comme des carrières.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Eviter l'ouverture de chemins ou autres voies dans cet habitat - Risque incendie 	<ul style="list-style-type: none"> - Néant

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : 1 259,35 ha

Recouvrement sur le site : 6,22 %

Désignations locales	Lande du montagnard inférieur à Germandrée scorodoine (<i>Teucrium scorodonia</i>) et Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	5120-1	Landes à Genêt purgatif du Massif Central
CORINE Biotopes	31.842	Landes à <i>Cytisus purgans</i>
Classification EUNIS	F3.211	Landes à <i>Cytisus purgans</i> des Cévennes

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Lande dominée par *Cytisus oromediterraneus* de l'étage montagnard jusqu'au subalpin sous influences méridionales ou atlantiques. Elles se développent sur des sols squelettiques soit en situation primaire au niveau des corniches, falaises et vires rocheuses soit en situation secondaire associées aux systèmes pastoraux extensifs. Toutefois dans de nombreux secteurs, des situations primaires et secondaires coexistent et peuvent être étroitement intriquées. D'un point de vue physiologique les formations restent constantes compte tenu de la prédominance du Genêt purgatif, espèce hautement concurrente de par ses possibilités à supporter de longues périodes de sécheresse ou d'endurer des froids intenses. Les variations des conditions mésologiques (pédologie, topographie, pâturage...) permettent toutefois de faire varier la strate herbacée avec par exemple des formations primaires sur replats sableux dominés par des espèces annuelles des arènes siliceuses ou des formations secondaires en mosaïque avec des pelouses vivaces ou encore des ourlets de recolonisations.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 20 CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962

Ordre : 20.0.2 Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Alliance : 20.0.2.0.7 Berberidion vulgaris Braun-Blanq. 1950

Association / groupement : -

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat générique des landes à Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*) présente une répartition française restreinte à deux régions : la partie méridionale du Massif Central et les Pyrénées Orientales, sur une amplitude altitudinale étendue de 400 à 2 400 m selon le contexte local. L'habitat élémentaire concerne uniquement la région du

Massif central.

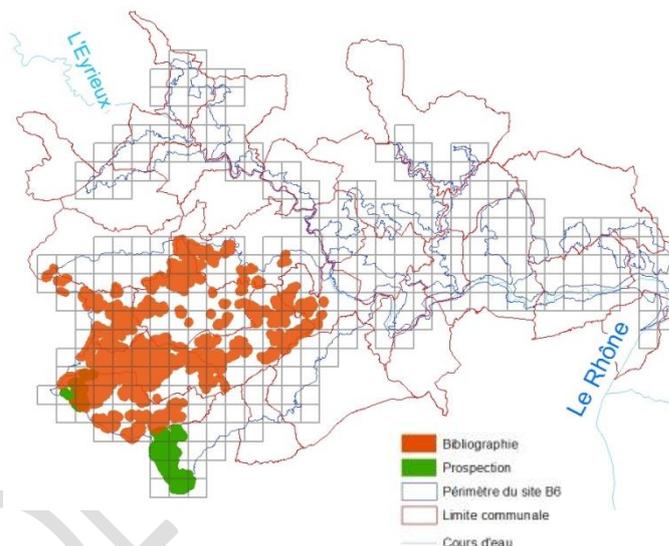
Dans le domaine méditerranéen, l'habitat élémentaire est principalement présent dans les Cévennes et le massif de l'Espinouse.

En Rhône-Alpes, l'habitat est retrouvé quasi-exclusivement dans les Monts d'Ardèche, notamment sur le Plateau des Sucs.

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Les formations primaires sont peu fréquentes et se trouvent essentiellement dans la partie nord-est des serres Boutiérots. Les formations secondaires sont beaucoup plus répandues, notamment dans la partie ouest des Boutières (hors vallée de l'Eyrieux), à des altitudes supérieures à 800 m environ, entre Issamoulenc et le col des Quatre Vios.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Cortège végétal typique, retrouvé souvent en mosaïque avec d'autres formations de pelouse.	B : bonne
Superficie relative	Occupe des surfaces assez étendues	B: 15% > p > 2%
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état favorable sur le domaine méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales présentent un bon état.		
i) Degré de conservation de la structure		II: structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		I: restauration facile
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

Le Genêt purgatif ne se retrouve ailleurs en France que dans les Pyrénées où il structure des groupements différents. Les communautés du Massif Central sont donc globalement rares en France, mais en revanche fréquentes dans le Massif Central et de plus en expansion suite à la déprise pastorale.

Il n'existe pas d'espèces patrimoniales spécifiquement inféodées à cet habitat cependant la strate herbacée héberge souvent des espèces relativement fréquentes dans le Massif Central mais pas ou peu présente ailleurs comme (*Festuca arvensis*, *Centaurea paniculata*...).

Intérêt patrimonial et faunistique

Dans cet habitat, le Pipit rousseline, la Pie-grièche écorcheur et le Circaète-Jean-le-Blanc ont été noté en reproduction, tout comme la plupart des reptiles communs. Il s'agit en outre d'une zone d'alimentation pour la Bondrée apivore, le Bruant ortolan ainsi que certaines chauves-souris (Murin d'Alcathoé, Minioptère de Schreibers, Oreillards...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat naturel ne présente pas d'intérêt économique notable. En effet, la dynamique de colonisation du genêt a tendance à fermer le milieu et faire disparaître par compétition les pelouses imbriquées aux landes. Ainsi cet habitat ne constitue qu'un intérêt agronomique limité, concernant un pâturage assez rarement mis en place sur les marges semi-ouvertes.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif, - Gestion sylvicole, - Ecobouage régulé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation excessive par les sports de nature, - Incendies répétitifs, - Surpâturage, - Plantation de résineux, - Fermeture du milieu liée à la déprise agricole - Travaux de terrassement, ouverture de nouveaux chemins, etc.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Les actions pastorales doivent se porter sur les formations secondaires. Il est parfois nécessaire d'empêcher la fermeture de cet habitat. Actuellement, un pâturage extensif ovin n'est pratiqué que sur une partie de ses stations, du fait de leur développement dans des conditions stationnelles parfois peu accessibles. Sur les stations où les formations à Genêt purgatif sont colonisées par des ligneux hauts, il peut être pratiqué une coupe manuelle des résineux. Dans tous les cas, pour les parties mécanisables, le gyrobroyage est à privilégier par rapport au feu dirigé. Pour les terrains non mécanisables, le délai de retour du feu est déterminant. En effet, des écobouages rapprochés ont pour conséquence d'amoinrir la valeur pastorale suite à l'épuisement du stock minéral du sol.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Eviter l'ouverture de chemins ou autres voies dans cet habitat. - Pratiques agropastorales pour le maintien de l'habitat (parcours) 	<ul style="list-style-type: none"> - Néant

6120 ***PELOUSES CALCAIRES DE SABLES XERIQUES *****Très fort****Habitat d'intérêt prioritaire****PR**

Surface sur le site : **0,54 ha**
 Recouvrement sur le site : **0,003 %**

Désignations locales	Pelouse alluviale pionnière à Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) et Corynéphore blanchâtre (<i>Corynephorus canescens</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6120-1	Pelouses pionnières à post-pionnières sur sables silico-calcaires plus ou moins stabilisés
CORINE Biotopes	34.12	Pelouses des sables calcaires
Classification EUNIS	E1.12	Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Système pelousaire des sables siliceux enrichis en calcaire se déployant sur des lithosols, généralement en contexte alluvial. Ces milieux sont maintenus ouverts par l'hydrodynamisme des fleuves et l'action importante des lapins. Les cortèges floristiques se présentent sous la forme de pelouses rases à mi-rases écorchées avec un recouvrement herbacé faible à moyen, mais très souvent doublé d'un tapis bryolichénique dense contribuant à la fermeture progressive du tapis végétal. La structure biologique est très variable selon les phases dynamiques avec une forte présence des thérophytes et une participation non négligeable des géophytes et chaméphytes.

Caractéristiques locales : physiologie, structure et variabilité

Sur le site l'habitat est représenté par un seul faciès se développant sur les sables grossiers et galets des grèves alluviales de l'Eyrieux. L'habitat est représenté par des pelouses très ouvertes dominées par des hémicriptomphytes cespitueuses et notamment le Corynéphore blanchâtre. Celui-ci est accompagné de nombreuse caryophyllacée et d'une strate muscinale bien représentée. Ces pelouses se retrouvent généralement intrinsèquement liées à des pelouses annuelles de *Thero-Airion*. Cette végétation pionnière est associée à des perturbations liées au fonctionnement hydrodynamique de l'Eyrieux et au remodelage régulier des sédiments fluviaux. Les niches vacantes créées par les perturbations régulières de l'Eyrieux est favorable à l'expression de ces habitats mais les rend aussi très sensible à la concurrence avec les espèces exogènes envahissantes.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 36 *KOELERIO GLAUCAE-CORYNEPHORETEA CANESCENTIS* Klika in Klika & V. Novak 1941

Ordre : 36.0.1 *Corynephoralia canescens* Klika 1934

Alliance : 36.0.1.0.4 *Sileno conicae-Cerastion semidecandri* Korneck 1974

Association / groupement : Pelouse alluviale pionnière à Orpin blanc (*Sedum album*) et Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*)

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

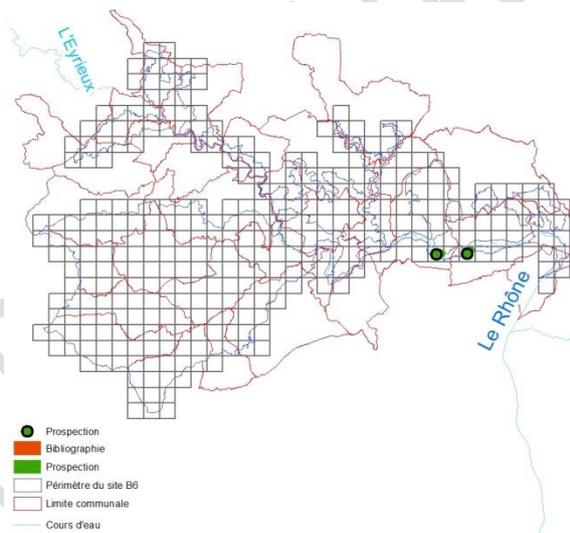
Cet habitat original est présent dans le Bassin parisien, dans le réseau alluvial du bassin versant de la Loire, ainsi que dans le Massif central.

En Rhône-Alpes, cette formation rare est retrouvée en Cévennes, dans la plaine du Forez et dans le Roannais (vallée de la Loire).

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Ces pelouses occupent les grèves stabilisées à sables grossiers de la Basse Vallée de l'Eyrieux. On ne les retrouve que sur 4 grands bancs d'alluvions récentes sur la commune de Saint Fortunat sur Eyrieux au lieu-dit Blanchons et Coubonas, bien que ces stations aient pu disparaître suite au passage de violentes crues.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

E

Menaces

EN

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formation végétale peu représentative de l'habitat.	C : Significatif
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine. Sur le site, les communautés végétales présentent un mauvais état de conservation sur le plan structural.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		III: restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation		C : conservation mauvaise

Intérêt patrimonial et floristique

Cortège floristique très original à caractère thermophile et substeppique, enrichi par des apports migratoires le long des corridors fluviaux. Ces habitats peuvent abriter plusieurs plantes rares en France ou protégées régionalement. Sur le site aucune espèce patrimoniale n'a été recensée. A l'inverse, il héberge de nombreuses espèces exogènes invasives.

Intérêt patrimonial et faunistique

La faune est ici relativement commune mais quelques espèces plus patrimoniales y sont toutefois recensées en alimentation comme la Bondrée apivore, le Bruant ortolan, le Petit murin ou le Murin à oreilles échancrées.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat est susceptible de faire l'objet de valorisation indirecte via les activités de loisir réalisées en fond de vallée, sur les terrains adjacents le cours de l'Eyrieux (randonnée, animation nature...).

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - La pression spontanée de pâturage par la petite faune, notamment les lapins, si elle reste limitée dans le temps et/ou dans l'espace, - L'hydrodynamique fluviale qui rajeunit les habitats. 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ce milieu fragile, - Le recalibrage des cours d'eau qui enrayent la dynamique fluviale par sa chenalisation ne permet pas le rajeunissement naturel des cortèges floristiques caractérisant cet habitat, - La prolifération des espèces invasives sur les corridors aquatiques tend à modifier voir à substituer les cortèges indigènes.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé sur le site dans un état de conservation mauvais.

Ces végétations apparaissent menacées à court terme par la prolifération des espèces invasives sur les berges des cours d'eau. La gestion des pelouses à Corynéphore passe donc avant tout par une connaissance fine des espèces exogènes envahissantes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que de leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, parfois même à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante, ...).

De surcroit, les systèmes fluviaux en général et celui de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

En dehors de la problématique des espèces invasives, les mesures de gestion doivent :

- Maintenir l'hydrodynamisme naturel des cours d'eau ;
- Limiter les activités de loisirs (sport aquatiques et de randonnées) sur cet habitat très peu représenté. ; éviter par exemple l'ouverture de voies de cheminements ou l'utilisation de ces zones pour les pique niques.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none">- Mainten de l'espace de fonctionnalité des cours d'eau- Limiter le développement des espèces invasives	<ul style="list-style-type: none">- Suivi du développement des espèces invasives sur cet habitat- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.

DOCUMENT DE TRAVAIL

6210 *

PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES ET FACIES
D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES (FESTUCO-
BROMETALIA) *

Fort

Habitat d'intérêt prioritaire PR



Désignations locales	1. Pelouse vivace neutrocline à Saxifrage granulée et Hélianthème commun	
	2. Pelouse vivace thermophile du collinéen inférieur à Fétuque de Léman et Phéole de Boehmer	
	3. Pelouse vivace pionnière à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne	
	4. Pelouse vivace alluviale à Scrophulaire des chiens et Armoise champêtre	
	5. Pelouse vivace pionnière montagnarde à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne	
	6. Pelouse pionnière à Achillée tomenteuse et Fétuque d'Auvergne	
	7. Pelouse vivace pionnière à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6210-19	Pelouses calcicoles mésophiles acidiclinales du Massif central et des Pyrénées
	6210-36	Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidiclinales sur basaltes et granites du Massif central et du Sud-est
CORINE Biotopes	6210-38	Pelouses subatlantiques xériques acidoclinales sur sables alluviaux
	34.34	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale
Classification EUNIS	34.32	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
	E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses d'Europe centrale
	E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>

Surface sur le site : 1 182,79 ha

Recouvrement sur le site : 5,84 %

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Végétation correspondant aux pelouses calcicoles sèches et chaudes des régions océaniques et subméditerranéennes du *Brometalia erecti*. Elles se présentent généralement sous forme de pelouses rases à hautes de structure variable en fonction des conditions de sécheresse et de pâturage. Elles peuvent ainsi présenter des formes très écorchées dans les situations très thermophiles et sur des sols peu évolués et à l'inverse former des ourlets très fermés sur les anciens parcours. Elles sont dominées en général par des hémicriptophytes accompagnées par quelques géophytes. Les thérophytes se retrouvent sur les faciès pionniers de l'habitat tandis que les chaméphytes révèlent des stades de recolonisation après abandon pastoral. En outre, cet habitat est susceptible d'accueillir une grande diversité d'orchidées.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site ces végétations se présentent sous des formes variées selon les secteurs on distinguera :

Les pelouses du *Mesobromion erecti* :

- Pelouses vivaces neutroclines à Saxifrage granulée et Hélianthème commun se développant de l'étage supra méditerranéen jusqu'au montagnard sur des sols faiblement acides issus des roches mères cristallines et volcaniques. Elles se présentent sous la forme de pelouse rase fermée et dominée par le Brome érigé, le Brachypode penné ou la Fétuque rouge. Ce fond floristique est amendé par une grande diversité d'espèces à floraisons printanières et estivales : *Hyppocrepis comosa*, *Anthyllis vulneraria*, *Genista sagittalis*, *Salvia pratensis*, *Helianthema nummularia*, *Scabiosa columbaria*.

Les pelouses du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* se développant sur les versants et sommets des Boutières sur des sols peu acides issus des roches mères cristallines et volcaniques.

L'ensemble de ces pelouses occupent encore des surfaces importantes et des situations topographiques variées notamment au sein des parcours. Le fond floristique y est dominé majoritairement par les feuilles glauques de la Fétuque d'Auvergne. Cinq groupements y ont pu être individualisés :

- Les pelouses vivaces pionnières à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne situées entre l'étage collinéen inférieur jusqu'au subalpin. Cette association se distingue par son caractère pionnier. Elle révèle une structure de pelouse ouverte intrinsèquement liée à des cortèges de pelouses à plantes annuelles. On y note notamment *Plantago holosteum*, *Sedum rupestre*, *Anarrhinum bellidifolium*, *Petrorhagia prolifera*.
- Les pelouses pionnières à Achillée tomenteuse et Fétuque d'Auvergne s'étendant du collinéen moyen au collinéen supérieur. Ces pelouses se situent à la transition entre les pelouses pionnières vivaces et les pelouses vivaces neutroclines. Elles sont dominées par *Festuca arvernensis* mais accueillent des espèces liées aux sols squelettiques comme *Achillea tomentosa* ainsi que des espèces pelousaires neutroclines tels que *Polygala vulgaris* et *Galium pumilum*.
- Les pelouses vivaces pionnières montagnardes à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne liées aux roches volcaniques des Sucs de l'étage montagnard toujours représentées par *Festuca arvernensis* en compagnie de *Laserpitium latifolium*, *Allium lusitanicum*, *Thymus polytrichus*, *Koeleria gr. macrantha*.
- Les pelouses vivaces à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne s'observant de l'étage collinéen jusqu'à la base du subalpin. Elles se présentent sous des formes plus évoluées marquant un processus de fermeture ou d'ourlification, lié souvent à l'abandon du pâturage. L'écrasante dominance de la Fétuque d'Auvergne confère une teinte bleutée aux communautés.
- Les pelouses vivaces thermophiles du collinéen inférieur à Fétuque de Léman et Phéole de Boehmer se développant de l'étage collinéen inférieur jusqu'à la base du subalpin. Ces pelouses évoluées présentent des physionomies très denses également dominées par *Festuca arvernensis*, cependant quelques espèces caractéristiques permettent d'individualiser ce groupement du précédent : *Koeleria gr. macrantha*, *Phleum phleoides*, *Dianthus carthusianorum* et *Festuca lemanii*.

Les pelouses du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* se retrouvant en contexte fluvial.

Ces milieux de pelouses sont associés aux perturbations hydrodynamiques des cours d'eaux. Ils sont généralement peu ouverts et présentent un spectre biologique dominé par des hémicryptophytes accompagnés par une part importante de thérophytes et une participation non négligeable de géophytes et de chaméphytes. Les espèces constitutives de cette association sont caractérisées par *Festuca arvernensis*, *Oeoselinum nigrum*, *Artemisia campestris*, *Centaurea maculosa*, *Chondrilla juncea*.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 26 *FESTUCO VALESIIACAE-BROMETEA ERECTI* Braun-Blanq. & Tüxen ex Braun-Blanq. 1949

Ordre : 26.0.2 *Brometalia erecti* W.Koch 1926

Alliance : 26.0.2.0.3 *Mesobromion erecti* (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957

Association / groupement : *Saxifraga granulatae-Helianthemetum nummularii* Billy 2000

Alliance : *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* Korneck 1974

Association / groupement : *Festuco lemanii-Phleetum phleoidis* Lemée ex Billy 2000

Association / groupement : Groupement à *Plantago holosteum* et *Festuca arvernensis*

Association / groupement : *Scrophulario caninae-Artemisietum campestris* (Billy 200) Royer et al. 2006

Association / groupement : Groupement à *Achillea tomentosa* et *Festuca arvernensis*

Association / groupement : Groupement à *Oreoselinum nigrum* et *Festuca arvernensis*

Classe : 26 F

Ordre

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

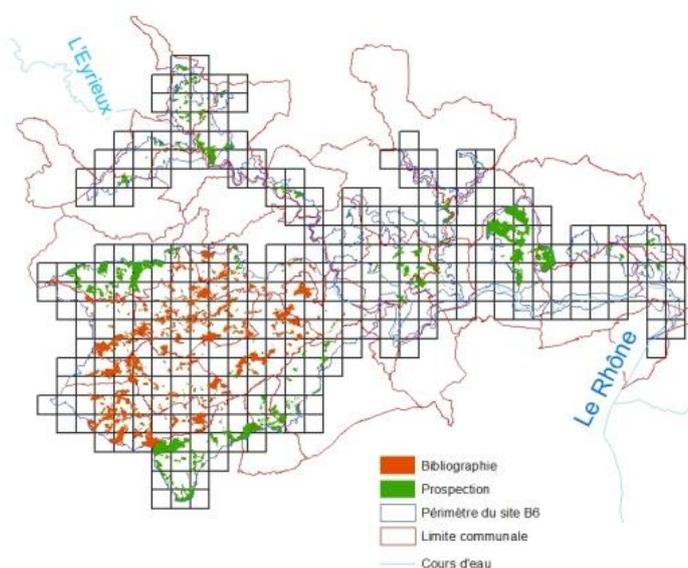
Cet habitat générique constitue un large complexe qui rassemble de nombreuses formations végétales distinctes, liées à différents milieux. Il apparaît pertinent ici d'aborder la chorologie des différents habitats élémentaires présents dans le site de la Vallée de l'Eyrieux. Ainsi l'ensemble des formations végétales observées se retrouvent surtout dans le Massif Central, le sud-est, le Bassin parisien central, le haut et moyen Allier, la Haute-Loire (ces trois derniers territoires concernant uniquement les formations alluviales).

Dans le domaine méditerranéen, les habitats élémentaires sont surtout répartis dans les parties méridionales du Massif Central. De plus, la Drôme et le Vaucluse peuvent présenter localement des pelouses xériques caractéristiques mises en place sur des sables alluviaux.

En Rhône-Alpes, ces habitats élémentaires sont présents dans les plaines alluviales (Vallée et Côte du Rhône, Lyonnais, Tricastin, plaine du Forez, Basse-Isère, Gorges de la Loire) ainsi que sur des reliefs modérément marqués (Cévennes, Boutières, Coiron, Pilat, Monts du Forez, Monts du Lyonnais, Monts d'Or, Collines drômoises).

LOCALISATION SUR LE SITE

Les pelouses vivaces du *Mesobromion erecti* et du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* sont encore assez bien représentées sur l'ensemble du site d'étude. On les retrouve notamment sur les versants au niveau des anciens parcours. Elles prennent alors la forme de pelouses vivaces denses à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne. En situation primaire (lithosols) ou au sein de parcours intensément pâturés sur les sommets des Boutières ces groupements sont remplacés par des pelouses vivaces pionnières à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne. Certaines associations plus spécifiques sont toutefois très localisées, ainsi les pelouses vivaces thermophiles du collinéen inférieur à Fétuque de Léman et Phéole de Boehmer et les pelouses pionnières à Achillée tomenteuse et Fétuque

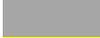
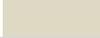


d'Auvergne n'ont été recensées que sur les serres de la commune de Pranles. D'une même manière les pelouses vivaces pionnières montagnardes à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne n'ont été vu qu'une seule fois au niveau du Roc de Gourdon sur la commune d'Ajoux. Les pelouses du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* se retrouvant en contexte fluviatile se concentrent ponctuellement sur les grèves sablo-rocailleuses de l'Eyrieux.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces	
1	AR	NT	
2	R	VU	
3	-	-	
4	R	EN	
5	-	DD	
6	R	VU	
7	R	NT	

Etat local de l'habitat

Représentativité	Très bonne représentativité	A : excellente
Superficie relative	Occupe des surfaces relativement réduites	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales présentent un bon état de conservation.		
i) Degré de conservation de la structure	II : structure bien conservée	
ii) Degré de conservation des fonctions	II : perspectives bonnes	
iii) Possibilité de restauration	II : restauration possible avec un effort moyen	
Synthèse état de conservation	B : conservation bonne	
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

Ces végétations sont globalement méconnues mais l'analyse de la répartition de leurs espèces caractéristiques montre qu'elles sont liées au Massif Central où elles apparaissent assez répandues, à l'exception de certains groupements qui semblent très peu courants notamment ceux à Achillée tomenteuse et Fétuque d'Auvergne ou à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne. Habitat abritant des sub-endémiques courantes dans le Massif Central comme *Dianthus graniticus*, *Festuca arvernensis*, ou des espèces peu courantes en Rhône-Alpes mais à aire de répartition plus large telles que *Achillea tomentosa*, *Centaurea pectinata*.

Intérêt patrimonial et faunistique

Les pelouses calcicoles, milieu biologiquement très riche, accueillent une entomofaune patrimoniale (Azuré du Serpolet, Hermite) mais également plus commune et diversifiée qui constitue une ressource alimentaire importante notamment pour les chiroptères (Murin d'Alcathoé, Petit murin, Grande noctule...), la Bondrée apivore, la Cordulie à corps fin, la Cordulie splendide... Plusieurs reptiles trouvent également des conditions favorables à leur maintien (Lézard ocellé, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune...). Les serpents évoluant dans ses pelouses représentent des proies de premier choix pour le Circaète-Jean-le-Blanc qui y trouve également des milieux propices à sa nidification. Enfin on notera la reproduction d'autres oiseaux patrimoniaux que sont l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur lié au pastoralisme. La principale valorisation économique concerne le pâturage du bétail. De plus certaines pelouses naturelles mi-hautes sont susceptibles d'être fauchées pour accroître les réserves de fourrages.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux, - Pression spontanée de pâturage par la grande faune sauvage (sangliers, chevreuils), si elle reste limitée dans le temps et/ou dans l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Recul et modifications des pratiques agropastorales (création de vastes parcs qui induit un pâturage hétérogène), - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux fragiles.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Sur l'ensemble de son aire d'occurrence, cet habitat affiche une variabilité importante. Il conviendrait ainsi de préciser les nuances locales sur le plan phytosociologique de ces groupements mal connus tant au niveau de leur répartition géographique que des cortèges floristiques qui les composent. Les peuplements identifiés sur le site d'étude se positionnent pleinement dans cette variabilité mais constituent un ensemble local homogène.

Afin de pérenniser cet habitat des actions de conservation devront être ciblées prioritairement sur les habitats les plus exceptionnels. Celles-ci consistent

A maintenir et restaurer l'ouverture des pelouses et préserver le faible niveau trophique des sols. Ceci est expressément conseillé dans le cas d'un abandon pastoral provoquant l'évolution vers des ourlets puis des pré-manteaux ou entraînant un changement d'utilisation du sol de type plantation de résineux.

- Le débroussaillage hivernal peut être un préalable nécessaire lorsque la reconquête forestière est déjà manifeste. Le bois ne doit pas être laissé sur place pour que sa décomposition ne libère pas dans le sol les éléments minéraux emmagasinés. Cette pratique implique également le suivi des rejets de souche pour les essences non résineuses qui ont la capacité à rejeter de souche comme le Buis,

- Par la suite, l'entretien de la végétation doit permettre le maintien de l'ouverture de la pelouse et l'évacuation de la biomasse végétale qui, si elle reste sur le site, contribue à rehausser le niveau trophique du sol. Pour cela, la fauche avec exportation du produit de fauche et un pâturage extensif homogène (en parc ou en gardiennage) sur chaque parcelle peuvent s'avérer être de bonnes solutions (éviter le pâturage irrégulier trop intense). Le brûlis peut également être pratiqué mais il favorise les graminées vivaces à rhizomes comme le Brachypode penné,

- Une fois l'habitat naturel restauré, le contrôle des activités humaines pouvant affecter ce biotope est également à envisager. L'entretien de telles pelouses se fait par un pâturage extensif de préférence itinérant. La fauche de ces formations est tout à fait possible, à la condition qu'aucun amendement important ne soit pratiqué.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques de pâturage et/ ou de fauche en adéquation avec le maintien de cet habitat - Si nécessaire, éliminer ou contrôler les ligneux dans les secteurs à forts enjeux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agopastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.

6230 ***FORMATIONS HERBEUSES A NARDUS, RICHES EN ESPECES, SUR SUBSTRATS SILICEUX DES ZONES MONTAGNARDES (ET DES ZONES SUBMONTAGNARDES DE L'EUROPE CONTINENTALE) *****Assez fort****Habitat d'intérêt prioritaire PR**Surface sur le site : **10,21 ha**Recouvrement sur le site : **< 0,05 %**

Désignations locales	1. Pelouse acidycline montagnarde à Œillet couché (<i>Dianthus deltoides</i>) et Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6230-4	Pelouses acidiclinales montagnardes du Massif Central
CORINE Biotopes	35.11	Gazons à Nard raide
Classification EUNIS	E1.71	Gazons à <i>Nardus stricta</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES**Description, répartition et caractéristiques générales**

Végétations des étages planitaires à subalpins, atlantiques ou subatlantiques du nord et du centre de l'Europe, ainsi que de l'ouest de la péninsule ibérique. Elles correspondent à des prairies vivaces sèches à mésophiles inféodées aux sols siliceux. Ces formations présentent de nombreuses variations mais elles sont presque toujours dominées par le Nard raide, d'où leur nom de nardaies. Ces pelouses sont gérées par un pâturage extensif, qui peut être quelquefois couplé à une fauche. Elles se maintiennent sur des sols pauvres en éléments nutritifs (non fertilisés).

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Un seul groupement a été recensé sur le périmètre d'étude. Il s'agit d'une nardaie acidiphile, endémique de l'est du Massif Central, à l'étage de végétation montagnard moyen et supérieur (950 m-1350 m), sur des sols relativement épais issus de roches volcaniques et cristallines. Ces pelouses généralement fermées et rases, marquées par la dominance des graminées pelousaires (*Nardus stricta*, *Festuca nigrescens*), sont composées d'un mélange d'espèces pelousaires des sols acides, d'espèces des pelouses neutroclines et de plantes montagnardes (dont *Meum athamanticum*). Pour les communautés bien conservées, la floraison est particulièrement remarquable.

Aucun groupement pouvant être rapproché des nardaies acidiphiles n'a été observé sur le site.

On ne confondra pas ces végétations avec la Pelouse mésohygrophile à Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*) et Nard raide, lié aux marges humides des dépressions et talwegs, dans la même zonation altitudinale que les nardaies du **6230***. Le groupement mésohygrophile ne relève pas de la Directive habitats.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 45 *NARDETEA STRICTAE* Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas Mart. 1963

Ordre : 45.0.1 *Nardetalia strictae* Oberd. ex Preising 1949

Alliance : 45.0.1.0.3 *Violion caninae* Schwickerath 1944

Association / groupement : 45.0.1.0.3.0.2 *Diantho deltoidis-Meetum athamantici* Boulet et al. ass. prov.

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

La formation présente sur site correspond l'habitat élémentaire rare en France, dont la répartition est restreinte à l'étage montagnard du Massif central. Cet habitat se développe sous des influences climatiques atlantiques atténuées.

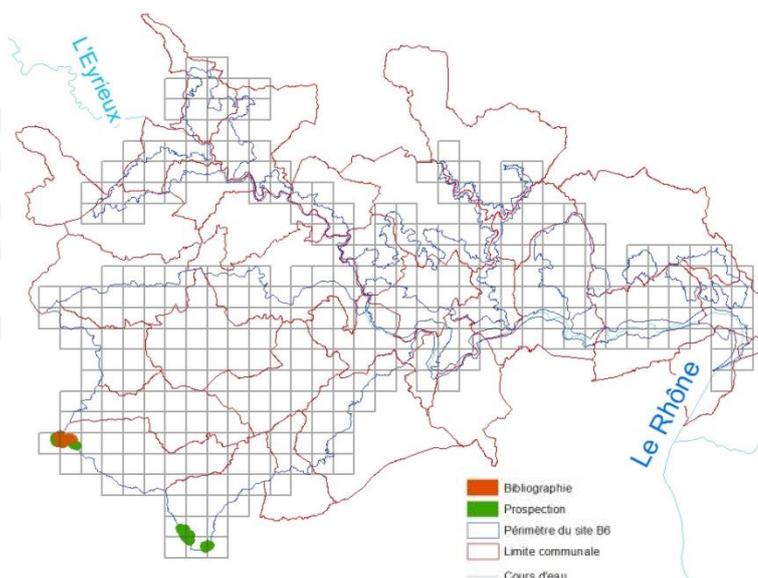
En Rhône-Alpes, cet habitat se retrouve notamment dans les territoires suivants : massif du Pilat, monts du Forez, monts d'Ardèche (Cévennes, Boutières, Plateau des Sucs).

LOCALISATION SUR LE SITE

Distribution détaillée sur le site

Uniquement en limite de site, aux plus hautes altitudes (étage montagnard). Aux environs de la Baraque, sur la commune de Saint-Julien-du-Gua et en limite de périmètre sur la commune d'Ajoux.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	AR	LC

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formation végétale très peu représentative de l'habitat.	D : Non significative
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		

En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et défavorable inadéquat sur le domaine méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un mauvais état de conservation.	
i) Degré de conservation de la structure	III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions	III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration	III: restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation	C : conservation mauvaise
ÉVALUATION GLOBALE	D : valeur non significative

Enjeu patrimonial et floristique

Groupement encore abondant dans la montagne ardéchoise (Cévennes, Tanargue, Plateau des Sucs) mais endémique de l'est du Massif central. Aucune espèce remarquable n'y a été recensée.

Enjeu patrimonial et faunistique

Les espèces patrimoniales recensées sont l'Azuré du Serpolet et l'Hermite. La Coronelle lisse, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre verte et jaune, l'Orvet et le Pipit rousseline trouvent également des zones favorables à leur reproduction, tandis que d'autres espèces y seront contactées essentiellement en alimentation (Grenouille agile, Rainette méridionale, Alyte accoucheur, Grande noctule, Murin d'Alcathoé, Petit murin...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur lié au pastoralisme. Ces pelouses rases oligotrophes de l'étage montagnard peuvent être préservées grâce à la mise en place d'un pâturage ovin ou bovin de type extensif.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Mise en place d'un pâturage extensif	- Modification des pratiques pastorales (surpâturage), - Déprise, à la faveur des landes, - Fertilisation.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Ce type de végétation est localisé à la marge sud-ouest du site Natura 2000, les surfaces concernées sont relativement réduites. Sa conservation est liée au maintien des pratiques agropastorales traditionnelles, contribuant à aux mosaïques de milieux ouverts enherbés, support d'une riche biodiversité (lépidoptères notamment).

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
- Entretien par pâturage extensif associé à de la fauche.	- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agopastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.

6410

PRAIRIES A MOLINIA SUR SOLS CALCAIRES, TOURBEUX
OU ARGILLO-LIMONEUX (*MOLINION CAERULEAE*)

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Désignations locales	1. Bas-marais collinéen à Lotier des fanges (<i>Lotus pedunculatus</i>) et Scorsonère humble (<i>Scorzonera humilis</i>)	
	2. Bas-marais à Sélin des Pyrénées et Jonc à tépales aigus	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6410-11	Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées
CORINE Biotopes	37.312	Prairies acides à Molinie
Classification EUNIS	E5.12	Prairies acidoclinales à Molinie bleue

Surface sur le site : **17,84 ha**Recouvrement sur le site : **0,09 %**

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Habitat regroupant des végétations herbacées développées aux étages planitaires collinéen à montagnard des régions atlantiques et continentales sur sol tourbeux para-tourbeux, oligotrophes à mésotrophes. C'est le critère trophique qui les différencie des prairies humides. Deux types de prés humides maigres se distinguent l'*Eu-molinion* sur sols neutro-basiques, le *Juncion acutiflori* sur sols acides. C'est le deuxième type qui est représenté sur le site Natura 2000. Celui-ci est structuré par la Molinie bleue et/ou le Jonc à tépales aigus. La charge en eau des sols déterminés par la position topographique qu'occupent les bas marais permet de différencier plusieurs communautés végétales.

Caractéristiques locales : physiologie, structure et variabilité

Sur le site ces formations végétales se présentent sous la forme de bas marais mésotrophes pâturés extensivement et situés prioritairement en fond de vallon, en bord des ruisseaux ou sur les pentes suintantes. Ces prés tourbeux sont généralement dominés par le Jonc à tépales aigus leur conférant l'aspect d'une Jonçaie. Deux groupements distincts ont été recensés en fonction de l'altitude :

Les bas marais à Lotier des fanges et Scorsonère humble des sols peux tourbeux entre 550 et 900 m. Le cortège y est représenté par *Juncus acutiflorus*, *Succisa pratensis*, *Carum verticillatum*, *Dactylorhiza maculata*, *Scorzonera humilis*, *Carex ovalis*, *Carex panicea*, *Agrostis canina*, *Potentilla erecta* et *Carex nigra*.

Les bas marais à Sélin des Pyrénées et Jonc à tépales aigus des sols tourbeux au-dessus de 900 m d'altitude avec : *Potentilla palustris*, *Sphagnum sp.*, *Epilobium palustre*, *Eriophorum polystachion*, *Epikeros pyreanicum*, *Vola palustris*, *Carex echinata*, *Carex panicea*, *Parnassia palustris* et *Polygonum bistorta*.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 42 *MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI* Braun-Blanq. 1950

Ordre : 42.0.1 *Molinietalia caeruleae* W.Koch 1926

Alliance : 42.0.1.0.2 *Juncion acutiflori* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952

Association / groupement : 42.0.1.0.2.4.4 : *Selino pyrenaei-Juncetum acutiflori* Julve 1983

Association / groupement : Groupement à Lotier des fanges et Scorsonère humble

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

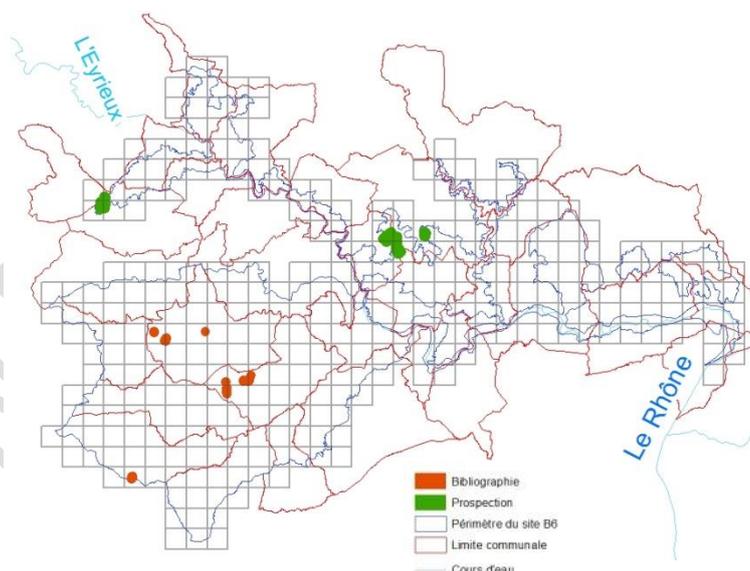
L'habitat élémentaire est présent sur l'étage montagnard des Pyrénées et du Massif Central, tandis que l'habitat générique présente une répartition étendue sur la majeure partie du territoire national, pour de basses altitudes.

En Rhône-Alpes, l'habitat est retrouvé dans les monts d'Ardèche, le massif du Pilat, les monts du Forez.

LOCALISATION SUR LE SITE

Cet habitat est faiblement représenté sur l'aire d'étude. On le retrouve dans sa forme collinéenne dans les fonds de vallons et en bord des ruisseaux du bassin versant de la Dunière (commune de Saint Michel de Chabrillanoux et Silhac) et sur des pentes suintantes et dépressions de versant de la commune de Saint-Pierreville. Les communautés montagnardes ne sont présentes que sur la commune de Saint-Christol au lieu-dit les Vergnes.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	AR	NT

Etat local de l'habitat

Représentativité	Communauté végétale représentative	B : bonne
Superficie relative	Occupe des surfaces réduites	C : 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un état de conservation moyen.		
i) Degré de conservation de la structure		III: structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		III : perspectives moyennes ou défavorables

iii) Possibilité de restauration	II: restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation	C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE	C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Ces associations sont typiques du Massif Central et demeurent dès lors peu répandues en France. Les formes collinéennes sont souvent très peu répandues et revêtent un véritable enjeu patrimonial. Bien que non relevés lors des prospections de 2013, ces milieux peuvent abriter de nombreuses espèces patrimoniales telles que *Carex hartmanii* et *Drosera rotundifolia*.

Intérêt patrimonial et faunistique

La Diane et le Damier de la Succise fréquentent ce type de milieu dans lequel ils peuvent accomplir la totalité de leur cycle biologique, tout comme l'Ecaille chinée, le Castor d'Europe et les couleuvres aquatiques. Les bas marais sont en outre des territoires d'alimentation pour de nombreuses espèces (Agrion de Mercure, cordulies, Petit rhinolophe, Noctule de Leisler...). Ces milieux constituent enfin des éléments de transition utilisés par les chiroptères, les mammifères semi-aquatiques ainsi que les amphibiens dans leur déplacement.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique variable selon la qualité du groupement végétal en présence et son appétence vis-à-vis du bétail concerné. Ainsi, les principales voies de valorisation économique concernent la production fourragère et/ou la mise en pâture.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal

Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal

<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux, - Fauche annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux (piétinement), - La fertilisation excessive fait évoluer ces prairies vers des formes eutrophes d'un moindre intérêt, - Intensification agricole (exemple des cultures de maïs à St Etienne de Serre), - La déprise agricole fait évoluer ces groupements vers des Saulaies marécageuses, - Le drainage conduit à l'installation de la Molinaie landicole d'un moindre intérêt.
---	---

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé sur le site en état de conservation moyen. Ces végétations apparaissent menacées à court terme par l'abandon pastoral ou le drainage. Le maintien de ces habitats à forte valeur patrimoniale requiert des mesures spéciales, à savoir la création de zones protégées et des aides financières aux agriculteurs. La principale pratique de gestion consiste à réaliser d'une fauche tardive (fin de l'été, automne), avec exportation du foin afin d'éviter une eutrophisation du sol. Ces surfaces ne doivent pas subir de forts piétinements ni une trop forte charge en UGB sous peine d'une eutrophisation de l'habitat.

Dans les sites plus ou moins dégradés à la suite de leur abandon, la gestion des prairies devra comporter une phase de restauration avec coupe de ligneux. Suite à cela, la phase d'entretien pourra débuter.

Tout drainage de ces milieux doit absolument être évité, tout comme leur conversion en culture.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Actions visant à rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau 	-Néant

6430

MEGAPHORBIAIES HYGROPHILES D'OURLETS PLANITIAIRES ET
DES ETAGES MONTAGNARD A ALPIN

Faible

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : 21,67 ha

Recouvrement sur le site : < 0,11 %

Désignations locales	1. Ourlets des lisières internes à Géranium herbe-à-Robert (<i>Geranium robertianum</i>) et Alliaire officinale (<i>Alliaria petiolata</i>)	
	2. Mégaphorbiaie alluviale collinéenne à Baldingère faux roseau	
	3. Mégaphorbiaie nitrophile à Ortie dioïque et Calystégie des haies	
	4. Mégaphorbiaie collinéenne acidiphile à Menthe suave (<i>Mentha suaveolens</i>) et Scirpe des bois (<i>Scirpus sylvaticus</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
	6430-4	Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces
6430-7	Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	
CORINE Biotopes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées
	37.7	Lisières humides à grandes herbes
Classification EUNIS	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses
	E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Cet habitat est constitué par un ensemble de communautés correspondant à des végétations de hautes herbes dominées soit par des espèces à belles floraisons soit par des espèces graminoides. Celles-ci colonisent les zones humides surfaciques (parcelles agricoles ou clairières forestières) ou des linéaires près des cours d'eau ou lisières forestières. Ces habitats ne supportent aucune exploitation régulière (fauche ou pâturage) auquel cas elles laissent place aux prairies humides ou bas marais.

Caractéristiques locales : phytionomie, structure et variabilité

Au sein du site Natura 2000 ces végétations occupent généralement des faibles surfaces, cantonnées à un liseré bordant les cours d'eau ou plans d'eau ou les lisières forestières. Elles se présentent sous la forme d'une strate herbacée haute dominée par une ou deux espèces de grandes tailles entre lesquelles s'insinuent des plantes plus petites. Les différents groupements reconnus sont déterminés par la richesse en éléments nutritifs des sols et la lumière (contexte éclairé ou ombragé).

- Sur des sols alluvionnaires gorgés d'eau sablo-graveleux on note des mégaphorbiaies à Baldingère faux roseaux,
- Sur des substrats riches en matière organique et gorgés d'eau en contexte pastoral se développe des

communautés marquées par l'abondance de *Scirpus sylvaticus*, *Filipendula ulmaria* qui dominent une strate basse composée d'espèces des bas marais et prairies hygrophiles (*Mentha suaveolens*, *Juncus acutiflorus*, *Lotus pedunculatus*...).

- Sur des substrats très eutrophes, le long de canaux et souvent envahis par des espèces envahissantes des communautés nitrophile à Ortie dioïque et Calystégie des haies forme généralement des ourlets herbacés riverains.
- Sur les lisières externes des bois en situation sciaphile à semi-sciaphile des communautés à Géranium herbe à Robert et Alliaire officinale prennent place sur des sols frais riches en azote mais non engorgés.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 28 *FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM* Géhu & Géhu-Franck 1987

Ordre : 28.0.1 *Convolvuletalia sepium* Tüxen 1950 nom. nud

Alliance : 28.0.1.0.1 *Convolvulion sepium* Tüxen in Oberd. 1957

Association / groupement : *Rorripo sylvetris-Phalaridetum arundinacea* Kopecký 161

Association / groupement : Groupement à *Urtica dioica* et *Calystegia sepium*

Ordre : 28.0.3 *Filipenduletalia ulmariae* B.Foucault & Géhu ex B.Foucault 1984 nom. inval

Alliance: 28.0.3.0.1 *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae* B.Foucault 1984 nom. ined

Association / groupement : Groupement à *Mentha suaveolens* et *Scirpus sylvaticus*

Classe : 29 *GALIO APARINES-URTICETEA DIOICAE* H.Passarge ex Kopecký 1969

Ordre : 29.0.1 *Galio aparines-Alliarietalia petiolatae* Oberd. ex Görs & Th.Müll. 1969

Alliance : 29.0.1.0.2 *Geo urbani-Alliarion petiolatae* W.Lohmeyer & Oberd. ex Görs & Th.Müll. 1969

Association / groupement : Groupement à *Géranium robertianum* et *Alliaria petiolata*

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat générique est présent sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine, de l'étage collinéen à la base de l'étage subalpin. Cet habitat générique rassemble différents types de milieux naturels (prairies humides d'altitudes, rives, lisières forestières, ...).

Dans le domaine méditerranéen de France continentale, cet habitat est moins fréquent à basse altitude, et assez commun à partir de l'étage montagnard.

En Rhône-Alpes, l'habitat se développe en grande partie dans les parties montagneuses, dans les plaines, sur les piémonts et en altitude, principalement répartis dans la région alpine. De plus, à l'échelle du département, cet habitat se concentre sur le territoire des Monts d'Ardèche (Cévennes vivaroises et Boutières).

LOCALISATION SUR LE SITE

Distribution détaillée sur le site

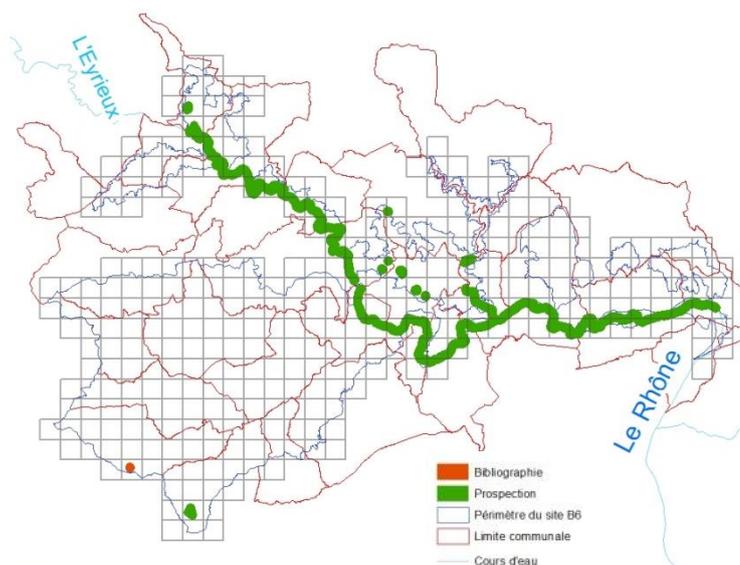
L'habitat à Baldingère est présent tout le long de la vallée de l'Eyrieux et certains de ses affluents à la faveur des grèves sablo-graveleuses.

Les mégaphorbiaies nitrophiles occupent les rebords des plans d'eau et canaux anthropiques disséminés ponctuellement dans les vallées.

Les ourlets des lisières se retrouvent seulement au collinéen supérieur et à l'étage montagnard au niveau des massifs forestiers.

Les communautés à Menthe suave et Scirpe des bois sont très faiblement représentées.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Représentativité modérée, cortège souvent peu typique.	C : significative
Superficie relative	Occupe de très faibles surfaces réduites	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable inadéquat sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un état de conservation moyen, souvent déstructuré.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		III : perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		II : restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Ces groupements en parti alluviaux restent peu représentés en France et rares dans les Boutières. Ils n'abritent cependant aucune espèce protégée et/ou patrimoniale. Cet habitat est parfois retrouvé en mosaïques avec les prairies à joncs oligotrophes ou eutrophes.

Intérêt patrimonial et faunistique

Lorsque ces formations bordent les cours d'eau, elles peuvent accueillir des huttes de Castor d'Europe. Il s'agit en outre de milieux propices à la reproduction de la plupart des espèces d'amphibiens contactées (Sonneur à ventre jaune, Alyte accoucheur, Triton alpestre, Salamandre tachetée...), mais également au Damier de la Succise et à la Diane. Enfin, ces zones plutôt humides où se développent de nombreux insectes constituent des territoires de chasse et des corridors empruntés par la plupart des chauves-souris.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat ne fait l'objet d'aucune valorisation économique directe. Néanmoins ces formations se développent de préférence en situation d'interface entre le milieu terrestre et aquatique. Ainsi les mégaphorbiaies eutrophes jouent un rôle majeur dans la filtration des eaux de ruissellement, réduisant les taux de polluants (notamment des intrants agricoles), soit un service éco-systémique indirect assurant la qualité des eaux de surface. De plus, les mégaphorbiaies localisées en amont des bassins versants constituent des réserves en eaux importantes dans les sols, restitués en début de période sèche (participe à la régulation du régime hydrique).

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none">-Maintien du régime hydraulique des cours d'eau,- Maintien d'un pâturage extensif, irrégulier.	<ul style="list-style-type: none">-Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau,- Intensification des pratiques,- Déprise agricole (évolution de cet habitat vers le boisement)- Présence d'espèces invasives,-Drainage et artificialisations des parcelles agricoles.- La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat rare sur le site dans un état de conservation moyen. Ces végétations apparaissent menacées à court terme par la prolifération des espèces invasives sur les cours d'eau. La gestion des mégaphorbiaies alluviales passent donc avant tout par une connaissance fine des espèces exogènes envahissantes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, même parfois à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante...).

De surcroit, les systèmes fluviaux en général et de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

Les mégaphorbiaies liées au plan d'eau ou aux lisières forestières sont menacés par une évolution dynamique les faisant évoluer vers des fourrés. La gestion consiste alors en une fauche tardive (fin de l'été, automne), avec exportation des matières végétales afin d'éviter une eutrophisation du sol. Tout drainage de ces milieux doit absolument être évité.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Une ré-ouverture mécanique puis un pâturage extensif sont préconisés dans le cas d'une fermeture du milieu. - Une baisse du chargement pour les milieux surpâturés ne pouvant techniquement pas être fauchés serait souhaitable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Néant

DOCUMENT DE TRAVAIL

6510

PELOUSES MAIGRES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
(*ALOPECURUS PRATENSIS*, *SANGUISORBA OFFICINALIS*)

Modéré

Habitat d'intérêt communautaire IC

Surface sur le site : **767,96 ha**Recouvrement sur le site : **3,79 %**

Désignations locales	1. Prairie de fauche des sols acides à Sauge des prés et Trèfle de Moliner	
	2. Prairie de fauche des sols acides à Trèfle de Moliner et Mauve musquée	
	3. Prairie de fauche eutrophe à Trèfle de Moliner et Brome mou	
	4. Prairie de fauche collinéenne eutrophile à Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>) et Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i>)	
	5. Prairie de fauche montagnarde eutrophile à Berce de Lecoq (<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sibiricum</i>) et Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6510-6	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles
CORINE Biotopes	38.21	Prairies de fauche atlantiques
	38.22	Prairies de fauche des plaines médio-européennes
Classification EUNIS	E2.21	Prairies de fauche atlantiques
	E2.22	Prairies de fauche planitiales subatlantiques

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Végétation correspondant aux prairies de fauches planitaires, collinéennes à sub-montagnardes largement répandues en France dans le domaine atlantique et continental mais moins fréquentes en méditerranée. Ces prairies sont des végétations herbacées installées dans un large spectre de conditions trophiques, depuis les situations eutrophes à caractères nitrophiles jusqu'aux situations méso-oligotrophes. Ainsi au niveau de la flore c'est l'abondance d'espèces prairiales et l'absence ou la faible présence d'espèces oligotrophes qui caractérisent ce type d'habitat herbacé. Leur aspect habituel de hautes prairies à biomasse élevée est presque toujours associé à la dominance d'hémicryptophytes graminéennes parmi lesquelles le Fromental, le Brome mou, la Gaudinie fragile jouent souvent un rôle important. Dans les situations trophiques les plus maigres le tapis végétal est généralement enrichi d'une diversité de dicotylédones à belles floraisons. On distingue en fonction du mode de gestion les prairies fauchées et pâturée, de manière générale seules les prairies fauchées ou faiblement pâturées sont visées par la Directive.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site ces végétations se présentent sous des formes variées selon le niveau de trophie et l'altitude :

Les prairies mésotrophes :

- Les prairies de fauche des sols acides à Sauge des prés et Trèfle de Moliner groupement acidophile se développant du méditerranéen jusqu'au collinéen moyen.
- Les prairies de fauche des sols acides à Trèfle de Moliner et Mauve musquée se substituant au précédent à l'étage collinéen supérieur et qui s'en différencie par la présence d'espèces sub-montagnardes comme *Centaurea nigra* et *Conopodium majus*

Les prairies eutrophes :

- Les prairies de fauche eutrophes à Trèfle de Moliner et Brome mou qui dérivent par eutrophisation des prairies de fauche des sols acides à Sauge des prés et Trèfle de Moliner. Elles présentent une moindre diversité floristique notamment en dicotylédone et le Brome mou peu se montrer assez recouvrant.
- Les prairies de fauche collinéennes eutrophiles à Grande Berce et Brome mou des sols fortement fertilisés, marquées par la rareté des espèces de pelouses et prairies maigres et par le fort recouvrement des prairies eutrophes donnant aux prairies un aspect terne.
- Les prairies de fauche montagnardes eutrophiles à Berce de Lecoq et Fromental des sols également fortement fertilisés mais à des altitudes plus élevées.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 6 ARRHENATHEREtea elatioris Braun-Blanq. 1949 nom. nud

Ordre : 6.0.1 Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Alliance : 6.0.1.0.2 Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis Braun-Blanq. 1967

Association / groupement : Groupement à Sauge des prés et Trèfle de Moliner

Association / groupement : Groupement à Trèfle de Moliner et Mauve musquée

Association / groupement : Groupement à Trèfle de Moliner et Brome mou

Alliance : 6.0.1.0.1 Arrhenatherion elatioris W.Koch 1926

Association / groupement : Groupement à Grande Berce et Brome mou

Association / groupement : Groupement à Berce de Lecoq et Fromental

Correspond

Classe : 6 AF

Ord

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

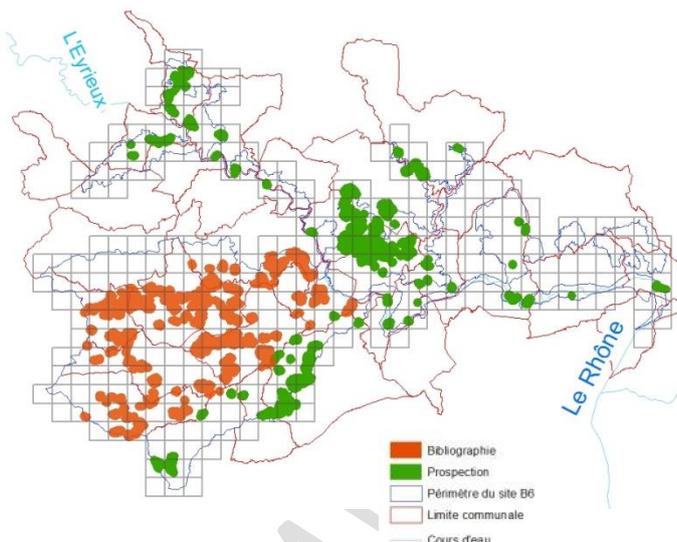
Les formations présentes sur site correspondent à deux habitats élémentaires. Ainsi la répartition de l'habitat se concentre principalement dans le nord de la France (nord ouest, nord centre, nord est et littoral) mais concerne également le Massif Central sur des altitudes modérées (étages collinéen et submontagnard).

En Rhône-Alpes, l'habitat élémentaire est présent sur les territoires suivant : Monts d'Ardèche et le Massif du Pilat.

LOCALISATION SUR LE SITE

Les prairies du *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* et de *l'Arrhenatherion elatioris* sont encore assez bien représentées dans les fonds de vallée et versants de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents. On les retrouve notamment concentrées dans le bassin versant de la Dunière (Saint Michel de Chabrillanoux, Saint Maurice en Chalencon) et de l'Arnas (Commune de Nonières) ; soient les affluents de la rive gauche de l'Eyrieux situés juste en limite avec le plateau de Vernoux au Nord.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-
5	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formations bien représentatives	B : bonne
Superficie relative	Occupe des surfaces assez étendues	C : 15 % > p > 2%
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un assez bon état de conservation.		
i) Degré de conservation de la structure		II : structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II : perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		I : restauration facile
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

L'ensemble de ces prairies est en régression consécutivement à l'intensification agricole (conversion en prairie artificielle, fertilisation) et à la déprise agricole. En outre certains groupement sont spécifiques au sud du Massif Central où elles sont rares et grandement menacées par la déprise agricole, notamment la communauté à Sauge des près et Trèfle de Molinier. Les autres groupements ont une répartition plus large et sont connus également en Auvergne et sur la bordure sud-est et est du Massif Central (Loire, Ardèche, Rhône) où ils demeurent encore assez répandus mais les communautés riches en espèces se raréfient et sont menacés.

Aucune espèce patrimoniale n'est recensée dans ce type d'habitat.

Intérêt patrimonial et faunistique

Peu d'espèces patrimoniales sont recensées dans les prairies de fauche, où seulement en alimentation (Milan noir, Milan royal) et / ou transit (Minoptère de Schreibers, Petit murin, Grand rhinolophe...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur vis-à-vis de l'élevage. La principale valorisation économique de ces pelouses concerne la production d'une grande quantité de fourrage. De plus, ces milieux ouverts peuvent être pâturés en fin d'été, en bénéficiant d'un regain assez important.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux, - Fauche annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux, - La fertilisation excessive fait évoluer ces prairies vers des formes eutrophes d'un moindre intérêt, - Mise en culture, fauche précoce, - La déprise agricole fait évoluer ces groupements vers des ourlets à Fromental.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Sur l'ensemble du site Natura 2000 cet habitat est omniprésent ponctuellement mais se concentre également géographiquement autour des affluents rive gauche de l'Eyrieux. Les parcelles prairiales des affluents rive gauche de l'Eyrieux (Dunière et Arnas) ne sont que peu touchées par la déprise agricole. Les études réalisées par le PNRA et le CBNMC ont montrées que les apports azotés et la fauche tardive ont peu ou pas d'effet sur la composition floristique de ces prairies. Ainsi, les actions de fertilisation modérées accompagnées de l'exportation du foin ne semblent pas engendrer de dynamique vers une substitution par des communautés nitrophiles plus banales.

Par ailleurs, les parcelles des fonds de vallons moins accessibles techniquement sont souvent soumises à l'abandon ou à une forte pression de pâturage défavorable à l'état de conservation optimal de cet habitat.

Afin de pérenniser cet habitat des actions de conservation devront être ciblées prioritairement selon les dynamiques du territoire et des communautés.

D'une manière générale, le but premier est de maintenir les pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage afin de préserver la diversité floristique de ces formations, pour cela il est souhaitable :

- D'éviter les fauches précoces ;
- D'éviter les amendements fertilisants ;
- De limiter les retournements de parcelles en herbe ou les espacer au maximum dans le temps ;
- De maintenir le pâturage à caractère extensif.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> -Exploitation extensive (pâturage extensive associé à une fauche tardive) -Restauration de cet habitat = limiter les risques incendies 	<ul style="list-style-type: none"> -Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agopastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.

6520

PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : 9,06 ha

Recouvrement sur le site : 0,04 %

Désignation locale	Prairie de fauche montagnarde acidiphile à Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) et Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6520-1	Prairies fauchées montagnardes et subalpines du Massif Central
CORINE Biotopes	38.3	Prairies de fauche de montagne
Classification EUNIS	E2.3	Prairies de fauche montagnardes

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Habitat désignant les prairies de fauche des étages montagnard et subalpin. Ces dernières se développent en condition mésophile ou mésohygrophile sur des sols plus ou moins profonds calcicoles ou acidiphiles. Leur aspect habituel est sensiblement identique aux prairies de fauche de basse altitude. Elles se présentent sous la forme de hautes prairies à biomasse élevée dominées par des hémicryptophytes et des géophytes. Les dicotylédones donnent un aspect fleuri au fond floristique, elles sont représentées essentiellement la famille des Astéracées, Apiacées, Campanulacées, Fabacées, Renonculacées et les Gentianacées. Le maintien de la diversité floristique de ces prairies est dépendant du maintien des pratiques culturales et notamment de fauches régulières accompagnées ou non d'un pâturage printanier ou de regain et d'une fertilisation limitée.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site les prairies de fauches montagnardes s'observent dès 900 m en exposition froide sur des substrats cristallins et volcaniques. Elles sont généralement peu fertilisées. Elles prennent l'aspect de surfaces herbacées richement fleuries et dominées par des espèces prairiales à large amplitude telles que *Arrhenatherum elatius*, *Trisetum flavescens*, *Festuca rubra* et *Trisetum flavescens*. Elles sont toutefois caractérisées par la présence d'espèces montagnardes telles que *Meum athamanticum*, *Campanula lanceolata*, *Viola lutea*, *Knautia gr. dipsacifolia*...

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 6 ARRHENATHEREATA ELATIORIS Braun-Blanq. 1949 nom. nud

Ordre : 6.0.1 Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Alliance : 6.0.1.0.3. *Trisetum flavescens*-*Polygonum bistortae* Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947

Association / groupement : Groupement à Meum athamanticum et Arrhenatherum elatius

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

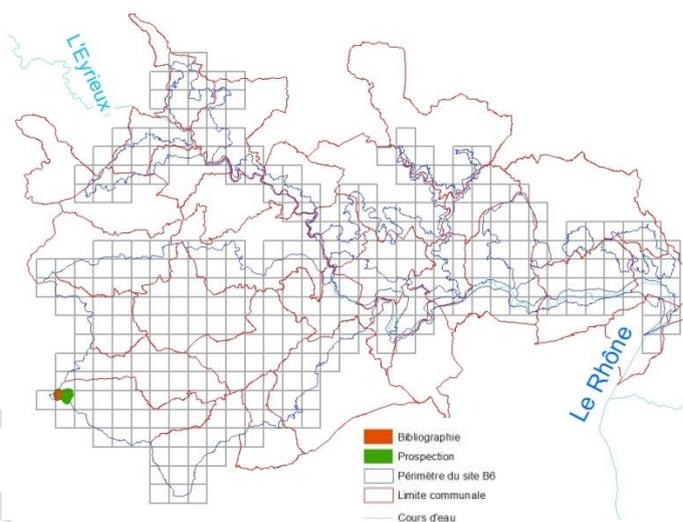
L'habitat générique est présent sur l'ensemble des hautes montagnes du territoire national. Cependant la formation observée sur site correspond à un habitat élémentaire présent uniquement au niveau du Massif Central et dans les Cévennes.

En Rhône-Alpes, l'habitat élémentaire est retrouvé dans les territoires suivants : Monts du Forez, Massif du Pilat, Monts d'Ardèche (Cévennes, Boutières, Plateau des Sucs).

LOCALISATION SUR LE SITE

Cet habitat est peu représenté sur le site Natura 2000. En effet peu de milieux se retrouvent dans le domaine montagnard sur l'ensemble de l'aire de la ZSC. Seuls quelques sommets des serres Boutiérotes dépassent les 900 m d'altitude. Les seules prairies de fauche montagnardes ont ainsi pu être observées dans ces altitudes-là aux alentours du Champs de Mars sur la commune de Saint Julien du Gua.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

-

Menaces

-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Situation de transition altitudinale : cortège souvent peu typique.	C : significative
Superficie relative	Occupe des surfaces réduites	C : 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un assez bon état de conservation.		
i) Degré de conservation de la structure		II : structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		III : perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		I : restauration facile
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Ces végétations sont assez répandues dans le plateau central et sont globalement en bon état de conservation. Elles sont remarquables par leur diversité floristique. Néanmoins, aucun enjeu floristique n'a été recensé sur ces prairies.

Intérêt patrimonial et faunistique

Quelques espèces patrimoniales sont recensées dans les prairies de fauche de montagne, avec notamment la reproduction du Damier de la Succise (affinité modérée en faveur de cet habitat) et le Pipit rousseline. Il s'agit en outre d'un territoire d'alimentation pour le Petit murin, l'Engoulement d'Europe, le Milan noir, le Milan royal, la Bondrée apivore) et / ou transit (Minoptère de Schreibers, ...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur vis-à-vis de l'élevage. Ces prairies de fauche exploitées traditionnellement permettent de produire un fourrage de bonne qualité. En addition le regain peut être valorisé à travers la mise en place d'un pâturage extensif mené durant la fin de l'été.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal

- Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux,
- Fauche annuelle.

Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal

- La dynamique naturelle de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours,
- Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux,
- La fertilisation excessive fait évoluer ces prairies vers des formes eutrophes d'un moindre intérêt,
- Mise en culture de cet habitat,
- La déprise agricole fait évoluer ces groupements vers des ourlets à Fromental.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé sur le site en bon état de conservation. Ces végétations n'apparaissent pas menacées à court terme mais peuvent subir des excès de fertilisation ou la reconversion en prairie artificielle.

Le but premier est de maintenir les pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage afin de préserver la diversité floristique de ces formations, pour cela il est souhaitable :

- D'éviter les fauches précoces ;
- D'éviter les amendements fertilisants ;
- De limiter les retournements de parcelles en herbe ou les espacer au maximum dans le temps ;
- De maintenir le pâturage à caractère extensif.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées

- Exploitation extensive (pâturage extensive associé à une fauche tardive)

Propositions d'études et de suivis

- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agopastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.

Habitat d'intérêt communautaire IC



Désignations locales

1. Végétation chasmophytique collinéenne à Doradille du Forez (*Asplenium foreziense*)
2. Végétation chasmophytique collinéenne à Orpin hirsute (*Sedum hirsutum*)
3. Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*) et Doradille septentrionale (*A. septentrionale*)
4. Végétation chasmophytique neutroclinophile à Orpin à feuilles épaisses (*Sedum dasyphyllum*) et Saxifrage continentale (*Saxifraga fragosoi*)
5. Végétation chasmophytique montagnarde à Doradille du nord (*Asplenium septentrionale*) et Allosore à feuilles crispées (*Cryptogramma crispa*)

Cahiers d'habitats	Code	Libellé
(habitats élémentaires)	8220-14	Falaises siliceuses des Cévennes
CORINE Biotopes	62.26	Falaises siliceuses catalano-languedociennes
Classification EUNIS	H3.16	Falaises siliceuses montagnardes péripyrénéennes

Surface sur le site : **81,89 ha**

Recouvrement sur le site : **< 0,40 %**

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Végétation chasmophytique s'installant dans les fissures des rochers siliceux de l'étage collinéen à montagnard (400 et 1 500 m d'altitude). Le sol y est très réduit et limité à quelques éléments fins provenant de l'altération de la roche et de la matière organique issue des lichens, mousses et espèces végétales. La végétation est surtout localisée en exposition sud et subit des sécheresses fortes en saison estivale.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site l'habitat se présente sous des formes variées selon les cortèges on distinguera :

- Les communautés liées aux anfractuosités des falaises et affleurements rocheux présentant de fortes pentes. Elles sont caractérisées par la présence d'espèces typiquement chasmophytiques (*Umbelicus rupestris*, *Asplenium trichomanes*, *Biscutella gr. laevigata*...). A ce cortège s'ajoute quelques taxons des pelouses pionnières vivaces et annuelles qui présentent toujours un faible recouvrement. Selon le substrat et la dominance d'espèces caractéristiques on note des communautés à *Asplenium foreziense* / *Sedum hirsutum* et / ou *Asplenium trichomanes* et *Asplenium septentrionale*, préférentiellement sur roches

cristallines, et des communautés à *Sedum dasyphyllum* et *Saxifraga fragosoi* sur les roches volcaniques les plus basiques.

- Les communautés liées aux éboulis constitués de roches phonolitiques ou de roches cristallines. Elles se développent dans les secteurs où le sol est le plus constitué, sur les éléments fins accumulés entre les blocs, bien souvent en périphérie des éboulis. Il s'agit alors de végétations toujours clairsemées dominées par *Cryptogramma crista* / *Asplenium septentrionale* et/ou *Saxifraga pedemontana* subsp. *prostii*.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 8 *ASPLENIETEA TRICHOMANIS* (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977

Ordre : 8.0.4 *Androsacetalia vandellii* Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934 nom. corr.

Alliance : 8.0.4.1.5 *Antirrhinion asarinae* (Braun-Blanq. in H.Meier et Braun-Blanq. 1934) Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

Association / groupement : Groupement à *Asplenium foreziense*

Association / groupement : Groupement à *Sedum hirsutum*

Association / groupement : Groupement à *Sedum dasyphyllum* et *Saxifraga fragosoi*

Association / groupement : Groupement à *Asplenium septentrionale* et *Cryptogramma crista*

Ordre : *Asplenienalia lanceolato-obovati* Loisel 1970

Association / groupement : Groupement basal à *Asplenium trichomanes* et *Asplenium septentrionale*

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat générique présente une répartition conditionnée par la présence d'affleurements siliceux (anciens massifs rocheux acides de nature métamorphique ou plutonique). Ainsi l'habitat est réparti de manière éparse sur le territoire national, présent notamment sur les principaux massifs montagneux (Pyrénées, Massif Central, Alpes, Vosges). Cette unité regroupe des formations végétales retrouvées depuis l'étage thermoméditerranéen jusqu'au nival.

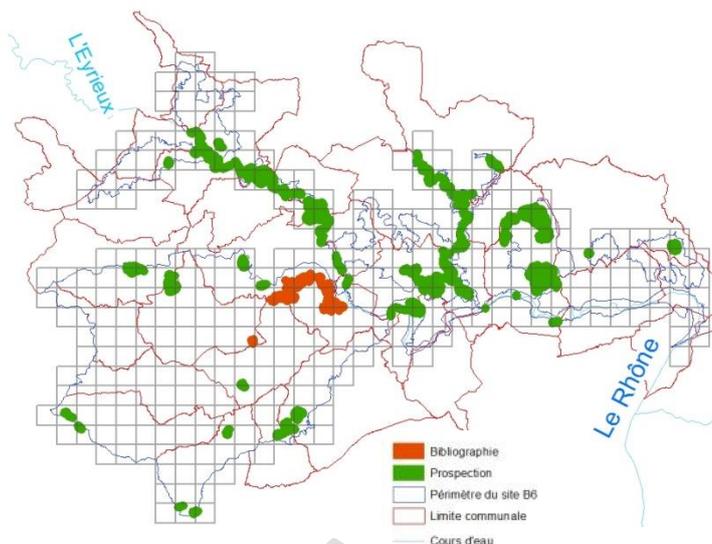
Dans le domaine méditerranéen, l'habitat générique est présent dans les Pyrénées orientales, les Cévennes, la Provence siliceuse (Maures et Estérel), ainsi que sur la Corse. En particulier, l'habitat élémentaire est inféodé au massif des Cévennes, de la Montagne noire et de l'Espinouse.

En Rhône-Alpes, l'habitat générique est retrouvé sur les territoires suivants : Cévennes, Boutières, Coiron, Massif du Mézenc, Mont-Blanc.

LOCALISATION SUR LE SITE

L'habitat des communautés liées aux anfractuosités des falaises et affleurements rocheux sur fortes pentes se retrouve réparti sur l'ensemble du site et est très bien représenté. En revanche les communautés liées aux éboulis se développent seulement au niveau des sucs ou sommets des Boutières. Le cortège à Saxifrage de Prost est lui clairement localisé à quelques stations, notamment sur la Serre du bourg de Pranles.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	LC
2	-	LC
3	-	LC
4	R	LC
5	R	LC

Etat local de l'habitat

Représentativité	Très bonne représentativité	A : excellente
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
i) Degré de conservation de la structure	II: structure bien conservée	
ii) Degré de conservation des fonctions	I : perspectives excellentes	
iii) Possibilité de restauration	II : Restauration possible avec un effort moyen	
Synthèse état de conservation	A : conservation excellente	
ÉVALUATION GLOBALE	B : valeur bonne	

Intérêt patrimonial et floristique

Les communautés des anfractuosités des falaises et affleurements rocheux présentent une aire de répartition limitée (Pyrénées, Cévennes, Auvergne) et sont, à ce titre, rares en France. A l'échelle du Massif Central ces communautés demeurent toutefois assez répandues et n'apparaissent pas menacées. Cependant ces groupements possèdent quelques endémiques ou sub-endémique du Plateau Central comme l'Œillet du granite, la Joubarbe d'Auvergne, la Fétuque d'Auvergne.

Les communautés liées aux éboulis à Allosores à feuilles crispées bien que relativement fréquent sur le plateau des sucs, restent rares dans le Massif Central, les communautés à Saxifrage de Prost demeurent encore méconnues et sont d'un grand intérêt patrimonial. Le groupement héberge en outre le Saxifrage de Prost endémique des roches siliceuses des Cévennes.

Intérêt patrimonial et faunistique

Les nombreuses fissures et écaïlles localisées en falaise constituent des gîtes pour des espèces fissuricoles telles que le Molosse de Cestoni, l'Oreillard gris, les pipistrelles, le Vespère de Savi et le Murin de Daubenton. Il peut s'agir également de gîte potentiel pour des espèces plus patrimoniales que sont le Murin à oreilles échancrées, le Petit murin, le Grand murin ou la Barbastelle d'Europe tandis que les éboulis sont favorables à l'Azuré des orpins, la Couleuvre d'Esculape, la Coronelle lisse et les lézards.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat se retrouve sur des espaces naturels escarpés et accidentés, où la fréquentation humaine est très faible, ne faisant pas l'objet d'une exploitation des parois rocheuses via l'escalade.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
-	<ul style="list-style-type: none">- Pratique de l'escalade ou d'activités en falaises,- Implantation/création de carrière,- Construction de pistes, de routes.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat omniprésent sur le site dans un bon état de conservation. Ces végétations n'apparaissent pas menacées à court terme au vue de leur difficulté d'accessibilité.

Les mesures de gestion doivent se borner à :

- Surveiller l'évolution de l'habitat ;
- Limiter son utilisation à des activités ou usages peu perturbateurs pour son équilibre actuel. Eviter par exemple l'ouverture de voies de cheminements ou d'ouvrages de grande ampleur comme des carrières.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
Eviter l'ouverture de voies, routes dans ce milieu	-Néant

8230

ROCHES SILICEUSES AVEC VEGETATION PIONNIERE DU *SEDO-SCLERANTHION* OU DU *SEDO ALBI-VERONICION DILLENII*

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire IC



Désignations locales	1. Pelouse pionnière à Fétuque d'Auvergne et Plantain holosté	
	2. Pelouse pionnière à Thym à nombreux poils et Plantain holosté	
	3. Pelouse pionnière neutrocline supra méditerranéenne à Centaurée paniculée (<i>Centaurea paniculata</i>) et Liseron cantabrique (<i>Convolvulus cantabricus</i>)	
	4. Pelouse pionnière collinéenne acidiphile à Gagée de bohême (<i>Gagea bohemica</i>) et Véronique de dillenien (<i>Veronica dillenii</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	8230-4	Pelouses pionnières continentales et subatlantiques des dalles siliceuses sèches et chaudes
CORINE Biotopes	34.1	Pelouses pionnières médio-européennes
Classification EUNIS	E1.1	Végétations ouvertes des substrats sableux et rocheux continentaux

Surface sur le site : 26,41 ha

Recouvrement sur le site : < 0,13 %

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Pelouses pionnières des dalles siliceuses colonisant les affleurements naturels de roches à caractères acides plus ou moins marqués des régions montagnardes et collinéennes. Ces communautés occupent des sols squelettiques mais riches en matières organiques développées sur des roches mères variées (granites, gneiss, roches volcaniques...). Elles s'installent principalement sur dalles horizontales affleurantes et plus rarement au niveau des corniches. Elles apparaissent en situation primaire et sont associées à des fortes contraintes écologiques (sécheresses, faible ancrage..) ou à des perturbations érosives régulières. La physionomie est celle de végétation rases écorchées et peu recouvrantes constituées en majorité de chaméphytes crassuléscentes adaptées à la sécheresse et de diverses hémicryptophytes à feuillages réduit dont de nombreuses Caryophyllacées. La strate bryo-lichénique est souvent bien développée.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site l'habitat se présente sous des formes variées, selon le cortège on distinguera :

- Les cortèges supra méditerranéens marqués par des espèces méridionales telles que *Crucianella angustifolia*, *Lactuca viminea subsp chondrilliflora*, *Centaurea paniculata*, *Convolvulus cantabricus*, *Andryala integrifolia*, *Thymus nitens*. Ces pelouses se retrouvent notamment sur les affleurements acidiphiles cristallins proche de la vallée du Rhône.
- Les cortèges pionniers à Fétuque d'Auvergne et Plantain holosté marqués également par un cortège d'espèces thermophiles en mélange avec des espèces collinéennes : *Aira caryophyllea*, *Anarrhinum bellidifolium*, *Micropyrum tenellum*, *Silene armeria*, *Petrorhagia saxifraga*...

- Les cortèges pionniers à Thym à nombreux poils et Plantain holosté du collinéen supérieur jusqu'au montagnard marqué par l'absence d'espèces thermophiles et l'apparition d'espèces comme *Senecio adonidifolius* et *Campanula rotundifolia*.
- Les cortèges pionniers à Gagée de Bohême et Véronique de dillenius des altérites et dalles volcaniques du collinéen moyen et supérieur. Ce groupement se caractérise par des espèces neutroclines : *Sedum acre*, *Sedum album*, et dans certains cas par la présence marquée d'espèces d'affinités montagnardes.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 65 *SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS* Braun-Blanq. 1955

Ordre : 65.0.2 *Alyssa alyssoidis-Sedetalia albi* Moravec 1967

Alliance : 65.0.2.0.2 *Sedo albi-Veronicion dillenii* Oberd. ex Korneck 1974

Association / groupement : Groupement à *Plantago holosteum* et *Festuca arvensis*

Association / groupement : Groupement à *Thymus polytrichus* et *Plantago holosteum*

Association / groupement : Groupement à *Centaurea paniculata* et *Convolvulus cantabricus*

Association / groupement : *Gageo saxatilis-Veronicetum dillenii* (Oberdorfer 1957) Korneck 1974

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

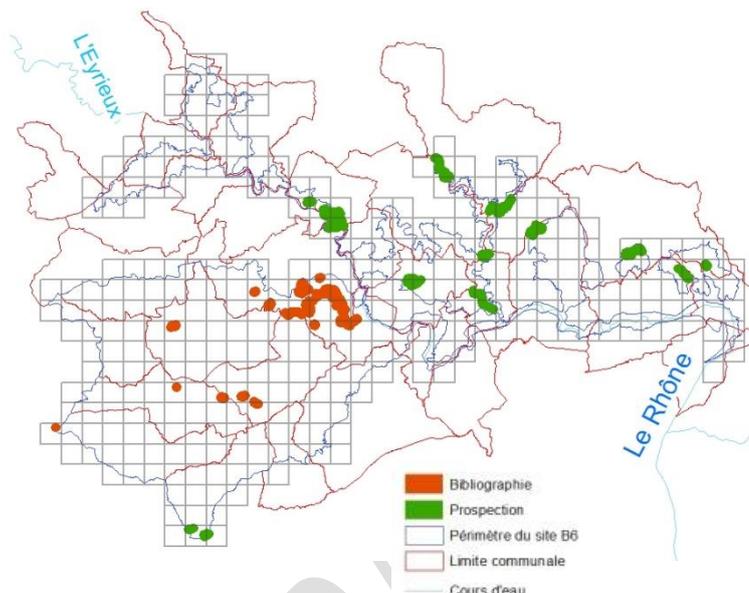
L'habitat élémentaire est présent sur les sols squelettiques siliceux, de l'étage planitaire au montagnard. Cette formation est distribuée de manière disséminée sur une grande partie du territoire national, en se développant sur le Massif Central, dans le Morvan, les Deux-Sèvres, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Normandie, le sud des Vosges.

Dans le domaine méditerranéen, cette formation est uniquement retrouvée sur les parties méridionales du Massif Central et ses abords. L'habitat est connu dans la vallée du Rhône, le Massif du Pilat et les Cévennes.

En Rhône-Alpes, l'habitat se retrouve en Cévennes vivaraises, dans la Vallée du Rhône ainsi qu'en Haute-Loire.

LOCALISATION SUR LE SITE

Cet habitat se retrouve sur les vires ou replats rocheux des pentes de falaises abruptes en expositions chaudes que l'on retrouve sporadiquement au sein des vallées du site Natura 2000. Les habitats les plus représentatifs se retrouvent toutefois plus régulièrement dans le secteur sud de l'ENS des serres Boutiérots notamment sur les communes de Pranles et d'Ajoux. Elles occupent alors les altérites grossières issues des sucus volcaniques situés juste au-dessus, ou bien se retrouvent en complexe avec les pelouses pastorales acidiphiles.



Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.

ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces	
1	R	NT	
2	-	-	
3	E	EN	
4	-	-	

Etat local de l'habitat

Représentativité	Représentativité bonne, cortèges floristiques typiques.	B : bonne
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état favorable sur le domaine méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales sont en bon état de conservation et bénéficient d'un biotope stable.		
i) Degré de conservation de la structure		II: structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II : perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II : restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

Ces groupements liés aux zones méridionales du Massif Central y sont globalement assez rares et demeurent donc peu répandus en France. Certains groupements comme par exemple, la Pelouse à Fétuque d'Auvergne et le Plantain holosté, ne se retrouvent que localement dans la vallée du Rhône, le Massif du Pilat et les Cévennes. Certaines espèces de ces milieux sont patrimoniales car sub-endémiques : *Festuca arvernensis*, ou peu courante en Rhône Alpes mais à

aire de répartition plus large telles que *Centaurea pectinata*, *Gagea bohémica* et *Convolvulus cantabrica*.

Intérêt patrimonial et faunistique

Peu d'espèces patrimoniales sont recensées dans ces milieux. On retiendra surtout l'Azuré des orpins et les quelques reptiles qui y trouvent des places de thermorégulation (lézards...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat est principalement retrouvé sur les vires rocheuses où la fréquentation humaine est faible. Ces formations saxicoles possèdent une dynamique stable et ne présentent pas d'intérêt agronomique notable, bien que les milieux concernés soient souvent inclus dans les grands espaces de parcours du bétail.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Rajeunissement régulier des groupements par des perturbations érosives régulières.	- Pratique de l'escalade ou d'activités en falaises, - Création de pistes, routes, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux fragiles.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat ponctuel sur le site dans un bon état de conservation. Ces végétations n'apparaissent pas menacées à court terme mais restent rares à l'échelle du Massif Central.

Les mesures de gestion doivent se borner à :

- Surveiller l'évolution de l'habitat ;
- Limiter son utilisation à des activités ou usages peu perturbateurs pour son équilibre actuel. Eviter par exemple l'ouverture de voies de cheminements ou le surpâturage (ex : au niveau des serres d'Ajoux)

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
Eviter l'ouverture de voies, routes dans ce milieu	-Néant

9120

HETRAIES ATLANTIQUES ACIDOPHILES A SOUS-BOIS A ILEX ET PARFOIS TAXUS (QUERCION ROBORIS OU ILICI-FAGENION)

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire IC

Surface sur le site : **344,14 ha**Recouvrement sur le site : **1,7%**

Désignations locales	1. Chênaie sessiliflore-Hêtraie collinéenne acidiphile à Canche flexueuse	
	2. Hêtraie du montagnard inférieur acidiphile à Germandrée scorodoine et Luzule blanc de neige	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	9120-2	Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx
	9120-3	Hêtraies acidiphiles montagnardes à Houx
CORINE Biotopes	41.12	Hêtraies atlantiques acidiphiles
Classification EUNIS	G1.62	Hêtraies acidiphiles atlantiques

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Hêtraies installées sur sols pauvres en éléments minéraux et acides se rencontrant majoritairement dans les régions atlantiques bien arrosées (Nord Pas-de-Calais, Bretagne, Normandie, Massif Central, Pyrénées). Elles occupent toutes les situations topographiques : plateaux, versants diversement exposés, dépressions..., sur des sols d'une grande hétérogénéité. L'habitat relève toutefois d'une grande variabilité en liaison avec son implantation géographique, son degré d'acidité et d'humidité du sol. Sa physionomie se présente sous la forme d'une strate arborescente dominée par le Hêtre accompagnée des Chênes sessiles et pédonculés ; les strates arbustives et herbacées y sont soit denses soit clairsemés.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude est caractérisé par deux groupements s'individualisant selon leurs altitudes :

- Les Chênaies sessiliflore-Hêtraie s'observant à l'étage collinéen supérieur. Ces groupements se maintiennent sur les pentes et plus rarement les plateaux. La strate arborescente est le plus souvent dominée par le Chêne sessile, le Hêtre, le Châtaignier et le Pin sylvestre dans les stades juvéniles. La strate herbacée est globalement pauvre en espèces, mais peut être très recouvrante, car dominée par des espèces sociales comme la Canche flexueuse, la Myrtille ou la Fougère aigle. Le cortège floristique (hors strate arborée) est marqué par des espèces acidiphiles (*Calluna vulgaris*, *Genista pillosa*...) et par des espèces acidiphiles (*Lonicera periclymenum*, *Teucrium scorodonia*, *Pteridium aquilinum*.)
- Les Hêtraies du montagnard inférieur se développent en situation de pentes et de plateaux. La strate arborescente y est principalement marquée par le Hêtre ou le Sapin bien qu'à l'étage montagnard inférieur le Chêne sessile peut y prendre une place importante. La strate arbustive est généralement pauvre et peu développée réduite au Hêtre, au Sapin, ou au Sorbier des oiseleurs. La strate herbacée souvent clairsemée

et peu diversifiée, est dominée par *Deschampsia flexuosa* ou *Vaccinum myrtillus* accompagnée d'espèces montagnardes : *Prenanthes purpurea*, *Luzula nivea*...

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 57 *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICA* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

Classe : 57 C

Ordre : 57.0.2 *Quercetalia roboris* Tüxen 1931

Ordre

Alliance : 57.0.2.0.2 *Quercion roboris* Malcuit 1929

Association / groupement : Groupement à *Galium saxatile* et *Fagus sylvatica*

Ordre : 57.0.3.3 *Fagenalia sylvaticae* Rameau subord. nov. hoc loco

Ordre

Alliance : 57.0.3.3.3 *Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae* W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954

Association / groupement : *Ilici aquifoliae-Fagetum sylvaticae* Br.-Bl. 1967

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

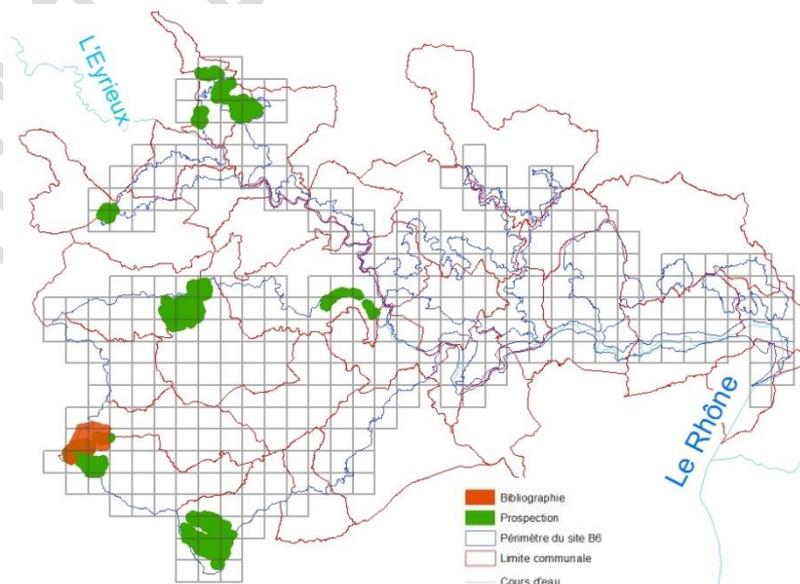
Deux habitats élémentaires sont retrouvés sur le site Natura 2000. Les formations correspondantes se distinguent selon leur positionnement altitudinal. D'une part, sur l'étage collinéen l'habitat est fréquent dans le nord-ouest de la France (Bretagne, Cotentin, Normandie, Picardie, Nord - Pas-de-Calais, Morvan). D'autre part, la seconde formation se développe sur l'étage montagnard, sous influence climatique atlantique (Massif Central, Morvan, Pyrénées atlantiques et centrales) mais aussi sous influence méditerranéenne (sud du Massif Central, Pyrénées orientales).

En Rhône-Alpes, ces groupements sont principalement connus dans le Roannais et les Monts d'Ardèche.

LOCALISATION SUR LE SITE

L'habitat est présent sur les versants montagnards des Serres Boutierots sur les communes d'Ajoux, Saint Julien du Gua, Saint-Genest Lachamps et Gluiras. Il a localement été relevé sur les communes de St Christol et les Nonières dans les points les plus hauts.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	-	-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Représentativité moyenne, souvent retrouvé en mélange avec d'autres boisements.	C : significative
Superficie relative	Occupe des surfaces de taille modérée	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat est évalué en état défavorable inadéquat sur le domaine atlantique et sur le domaine méditerranéen. Sur le site, l'état de conservation est bon dans l'ensemble.		
i) Degré de conservation de la structure		II : structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II : perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II : restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Enjeu patrimonial et floristique

Ces groupements à caractère atlantique atténué sont typiques du Massif central et ne semblent pas s'étendre en dehors de ces limites. Elles y sont bien répandues et donc communes. Toutefois seuls les peuplements où le Hêtre est abondant et donc les boisements mûres relèvent de la Directive Habitats.

Enjeu patrimonial et faunistique

Cet habitat est favorable à la reproduction de l'Engoulevent d'Europe. Certains arbres (les plus âgés ou présentant des loges de pics, cavités...) de ces chênaies-hêtraies peuvent accueillir des chauves-souris en gîte et en particulier le Murin d'Alcathoé, le Murin de Bechstein, le Murin à moustaches, la Grande noctule...

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat peut être intéressant pour le développement des activités sylvicoles. Les stations qui possèdent un sol riche dont l'acidité est modérée permettent la mise en place d'un boisement dynamique propice à la production de bois d'œuvre et de bois de chauffe (Chêne, Hêtre).

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la dynamique naturelle des peuplements, - Maintien du mélange des essences, - Favoriser des îlots de sénescences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe rase pour exploitation, - Plantation de résineux exogènes.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

La principale gestion de ce type de boisement est de favoriser des îlots de peuplements mûres et sénescents permettant de s'approcher de l'état dynamique et de conservation visée par les cahiers d'habitat.

Cependant la gestion forestière de ces peuplements, si elle a lieu, doit être respectueuse de ces formations et permettre de veiller à divers éléments soient :

- De maintenir et favoriser une composition en essences optimale avec un mélange étroit avec d'autres feuillus.
- Lors des travaux ou coupes, essayer de ne pas nuire aux espèces du sous-bois caractéristiques comme le Houx lorsqu'il est présent ;
- D'être attentif à l'obtention d'une régénération suffisante en quantité et qualité (le Hêtre se régénère naturellement sous couvert mais des trouées peuvent être nécessaires pour favoriser les espèces plus héliophiles). De plus, le dosage de la lumière au sol permet de favoriser le cas échéant les espèces du sous-bois (Houx,...) ;
- De maintenir des arbres morts ou sénescents dans les peuplements.

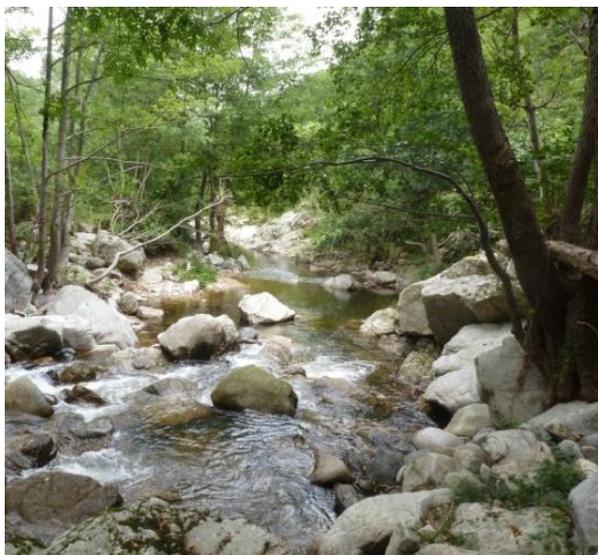
Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Préservation d'îlots de vieillissement et certains sous-bois patrimoniaux 	<p>-Néant</p>

DOCUMENT DE TRAVAIL

91E0 *

FORETS ALLUVIALES A *ALNUS GLUTINOSA* ET *FRAXINUS EXCELSIOR* (ALNO-PADION, ALNION INCANAE, SALICION ALBAE) *

Assez fort

Habitat d'intérêt prioritaire **PR**Surface sur le site : **139,60 ha**Recouvrement sur le site : **0,69 %**

Désignations locales	Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés (<i>Carex remota</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	91E0-8	Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux
CORINE Biotopes	44.31	Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)
Classification EUNIS	G1.211	Bois des ruisseaux et sources à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Forêts collinéennes de l'Europe tempérée et boréale occupant le lit majeur des cours d'eau. On retrouve ces groupements dans des situations hydriques majoritaires, inondés périodiquement par les remontées de nappes d'eau souterraine ou en bordure des sources ou de suintements. L'habitat est généralement distingué en deux sous-ensembles : les forêts à bois tendre et les forêts à bois dur. La différence est liée généralement à la distance par rapport à la bordure du cours d'eau. Les forêts à bois dur se situant généralement sur des terrasses exhaussées des cours d'eau permettant la maturation des boisements contrairement aux forêts de bois tendres se situant au plus près de la lame d'eau et en subissant les aléas réguliers. Les types d'habitats y sont variés et liés aux facteurs stationnels : vitesse d'écoulement, intensité de l'engorgement, durée de stationnement des crues, granulométrie des alluvions, situation par rapport au profil en long du fleuve...

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude se rattache aux Aulnaies Frênaies à Laïche espacée formant des galeries étroites et linéaires autour des cours d'eau et ruisseaux. Les peuplements sont dominés par l'Aulne dans les parties basses et par le Frêne dans les parties hautes. L'Erable sycomore et le Merisier peuvent s'avérer fréquents. Le Chêne sessile ou le Chêne pubescent apparaissent rarement par individus dispersés sur les banquettes supérieures. La strate arbustive est pauvre en espèce on y retrouve quelquefois l'Aubépine monogyne et la Viorne obier. La strate herbacée est riche avec notamment *Chrysosplenium oppositifolium*, *Cardamine flexuosa*, *Carex remota* et *Ranunculus ficaria*.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés

phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 57 *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

Ordre : 57.0.4 *Populeta lia albae* Braun-Blanq. ex Tchou 1948

Alliance : 57.0.4.2.1 *Alnion incanae* Pawł. in Pawł., Sokołowski & Wallisch 1928

Association / groupement : *Carici remotae-Fraxinetum excelsioris* Koch 1926 ex Faber 1936

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat générique rassemble un ensemble de formations forestières riveraines, réparties sur tout le territoire national, adaptées à une humidité importante et soumises à des inondations périodiques. L'habitat élémentaire présent sur le site Natura 2000 correspond à un groupement retrouvé dans la majeure partie de la France, très fréquent à l'étage collinéen, plus rare dans les zones de moyenne montagne.

Dans le domaine méditerranéen, cet habitat est limité aux contreforts méridionaux du Massif central.

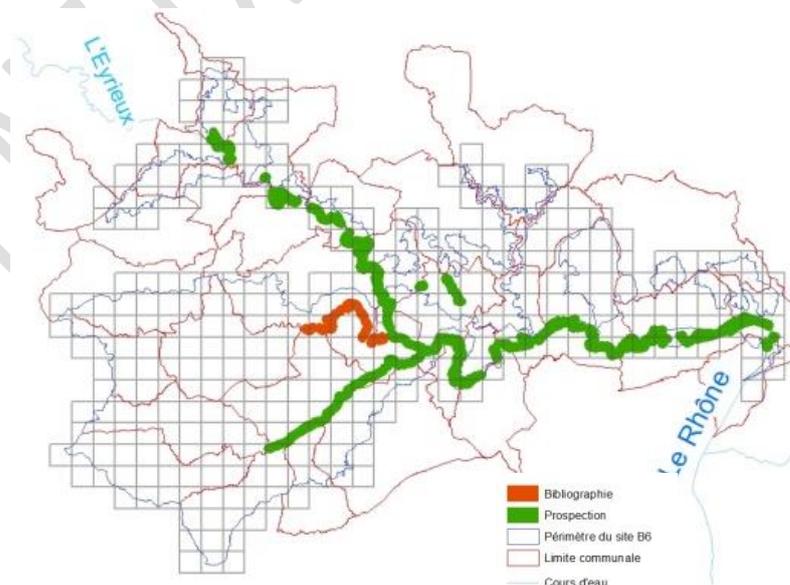
En Rhône-Alpes, le groupement en question est réparti dans les monts d'Ardèche et dans les Alpes (Isère, Savoie et Haute-Savoie), sur les étages collinéen, submontagnard et montagnard.

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

L'habitat est présent tout le long de la vallée de l'Eyrieux et sur certaines portions de ses affluents notamment l'Orsanne.

Les autres groupements forestiers riverains des autres affluents sont représentés par l'alliance du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

-

Menaces

-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Cortège floristique assez peu représentatif	C : significative
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0

Etat de conservation	
En France, l'habitat est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et sur le domaine méditerranéen. Sur le site, l'habitat présente un état de conservation moyen.	
i) Degré de conservation de la structure	III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions	III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration	II: restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation	C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE	C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

De manière générale les forêts alluviales sont en régression en France et en Europe et souvent présentent de manière fragmentaire. Aucune espèce patrimoniale n'y est présente.

Intérêt patrimonial et faunistique

Les forêts alluviales possèdent un intérêt intrinsèque en tant que corridor puisque, associées au cours d'eau qu'elles longent, elles se font le support des trames verte et bleue, en particulier pour les chiroptères et l'avifaune. La reproduction de Milan noir y est recensée. Le Castor d'Europe viendra surtout prélever des saules et peupliers. Enfin, à la faveur de cavités, de fissures, d'écorces décollées ou de loges de pics, les chiroptères arboricoles pourront trouver des gîtes favorables (Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Grande noctule...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Ces boisements rivulaires participent par ailleurs au maintien des berges et à la régulation de la ressource en eau (crues, étiages).

Cet habitat présente un intérêt mineur de production. Néanmoins, l'Aulne glutineux, l'Erable sycomore et le Frêne à feuilles étroites peuvent être utilisés comme bois de chauffage, bien que cette activité soit *a priori* peu compatible avec la préservation de cet habitat.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
-Maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau, - Présence d'espèces invasives, - Dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé dans la vallée de l'Eyrieux et sporadiquement dans celle de ses affluents. Au niveau de l'Eyrieux l'habitat est très dégradé notamment par la surreprésentation des espèces invasives. Sa gestion passe avant tout par une connaissance fine de ces espèces exogènes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que leurs degrés de

colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent coloniser de vastes surfaces, même parfois à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante...).

De surcroît les systèmes fluviaux en général et de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies (Renouée du Japon, Robinier...). En outre, toutes les espèces exogènes ne présentent pas un risque d'invisibilité comparable. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviatiles est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

En dehors de la problématique invasive, la gestion de cet habitat relativement stable se limite à des mesures d'entretien ponctuel et de surveillance visant à maintenir le plus possible les dynamiques naturelles en cours. Pour cela, en dehors des stations situées à l'amont des villages, il est préconisé de ne pas entretenir le sous-bois. En effet, il est toujours favorable pour la biodiversité et notamment pour les insectes de laisser certains embâcles dans les cours d'eau tant qu'ils n'ont pas un effet négatif sur les écoulements. Pour les mêmes raisons, il est conseillé de laisser du bois mort en arrière des berges lorsqu'il n'y a pas de risque. L'énrésinement est à proscrire à proximité immédiate des zones d'écoulement et surtout sur les berges. S'il y a gestion forestière de ces formations ou de leurs bordures, on cherchera dans tous les cas à maintenir d'autres essences feuillues en mélange (Erable sycomore, Orme, Chêne pédonculé, Aulne glutineux) pour leur participation au bon équilibre du peuplement (régénération, résistance aux parasites). De même, il pourrait être nécessaire de s'assurer de la présence d'essences accompagnatrices (Noisetier, Viorne lantane ou aubier...).

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Limitation de la propagation des espèces invasives - Maintien de la continuité écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.



Surface sur le site : **5 219 ha**

Recouvrement sur le site : **25,78 %**

Désignations locales	Châtaigneraies méditerranéennes cévenoles	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	9260-1	Châtaigneraies cévenoles des étages mésoméditerranéen supérieur et supraméditerranéen inférieur
CORINE Biotopes	41.9	Bois de Châtaigniers
Classification EUNIS	G1.7D	Châtaigneraies à <i>Castanea sativa</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Peuplement arboré spontané dans certaines régions, il a été considérablement avantagé au cours de l'histoire par l'homme notamment dans les Cévennes, la Corse, les Pyrénées orientales et la Provence siliceuse. En Ardèche, la monoculture de la Châtaigne s'est développée au XVII^{ème} siècle, mais l'arbre a été introduit dès l'époque Romaine en tant qu'élément nourricier. L'Apogée de la Châtaigne culmine entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Les parcelles cultivées comptaient alors de beaux individus de Châtaignier bien espacés entre eux ; la strate arbustive y était quasi inexistante afin de faciliter le travail de récolte. A la suite de l'exode rural et du développement de deux parasites, des châtaigneraies entières furent abandonnées. Ainsi aujourd'hui les châtaigneraies se présentent sous deux formes : une forme toujours cultivée et une forme de vergers abandonnés prenant l'aspect de taillis dense en mélange avec des résineux et/ou des feuillus. Seuls les bois et les plantations anciennes avec présence d'un sous-bois semi-naturel sont considérés comme d'intérêt communautaire. Cela concerne les boisements plantés ou subspontanés, soit la totalité des formations présentes sur le site.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Les formations de l'aire d'étude se situent en moyenne entre 400 et 800 m d'altitude avec des remontées jusqu'à 1000 m en adret. On les retrouve plus spécifiquement à l'étage collinéen. La composition floristique varie selon l'étagement de la végétation où l'on se trouve. Ainsi :

- les châtaigneraies du supraméditerranéen supérieur forment un peuplement mixte associant le Chêne vert, le Chêne pubescent, l'Alisier blanc et le Merisier, la strate herbacée peut être très recouvrante avec la Fétuque hétérophylle, la Houlque molle et la Fougère aigle,
- les châtaigneraies du collinéen associent quant à elles le Châtaignier au Chêne sessile, au Frêne et au Merisier, la strate arbustive y est diversement développée selon le couvert arborescent et la strate herbacée y est dense,
- les châtaigneraies du montagnard à structure irrégulière associant le Châtaignier au Chêne sessile, au Hêtre,

au Merisier avec une strate herbacée représentée par des montagnardes telles que Luzule des neiges, Gaillet à feuilles rondes, Calament à grandes feuilles.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Les châtaigneraies étant un sylvofaciès des différents systèmes forestiers, il n'est pas possible d'y établir un rattachement à la syntaxonomie

Groupement : Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies sessiliflores et des Hêtraies-chênaies

Correspond

Les châta
rattachem

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

L'habitat générique des châtaigneraies se répartie principalement dans trois secteurs géographiques distincts :

- Les Pyrénées orientales,
- Les Cévennes,
- Le sud-est de Provence (Maures, Estérel, Alpes-Maritimes).

L'habitat générique est ainsi largement réparti dans le domaine méditerranéen, aux étages méso et supra-méditerranéens.

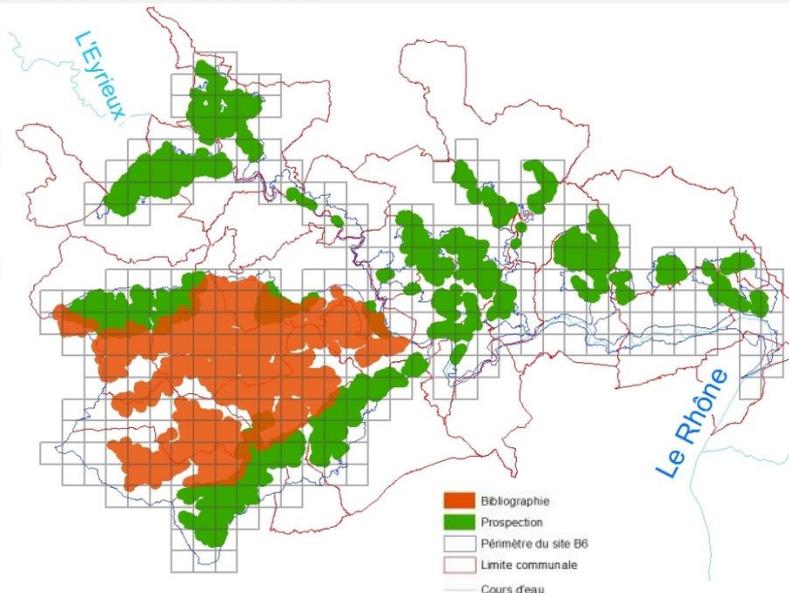
En Rhône-Alpes, les Monts d'Ardèche concentrent la plupart des châtaigneraies.

LOCALISATION SUR LE SITE

Distribution détaillée sur le site

Au niveau de l'ENS des serres Boutiérottes la châtaigneraie s'étend sur de grandes superficies dans le site, en particulier en versant nord dans le triangle formé par St-Pierreville, St-Julien-du-Gua et St-Etienne-de-Serre. Elle est limitée aux altitudes inférieures à 1.000 m. Cet habitat est très répandu sur la quasi-totalité du site, mais demeure assez rare dans la basse vallée de l'Eyrieux.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

-

Menaces

-

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formation typique d'origine castanéicole.	A : excellent
Superficie relative	Occupe des surfaces étendues	A : 100% > p > 15%
Etat de conservation		
Dans le domaine méditerranéen, l'habitat est évalué en état défavorable mauvais. Sur le site, l'état de conservation des peuplements est assez bon dans l'ensemble.		
i) Degré de conservation de la structure		II: structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II: restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		B : conservation bonne
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Enjeu patrimonial et floristique

L'intérêt patrimonial est plus culturel qu'écologique. Une grande partie de ces peuplements dérive de la substitution à des chênaies vertes ou à des forêts caducifoliées. La châtaigneraie présente un intérêt ethnologique, historique et paysager. La flore est souvent ordinaire, représentative des chênaies acidiphiles régionales.

Enjeu patrimonial et faunistique

Les taillis mixtes de châtaigniers, résineux et feuillus, peuvent contenir des sujets âgés et fissurés ou offrant des cavités pouvant accueillir des chiroptères en gîte (Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Barbastelle d'Europe, Noctule de Leslier, Noctule commune, Grand noctule...). Ces formations abritent également les coléoptères saproxylophages (Lucane cerf-volant et Grand Capricorne), ou encore l'Engoulevent d'Europe et le Bruant ortolan.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente multiples intérêts agronomiques. La plantation et l'entretien de ces forêts artificielles garantissent la production d'une importante quantité de châtaignes, générant de nombreuses activités associées qui occupent une place primordiale dans l'histoire et la culture du territoire des Cévennes. De plus, bien que les châtaigneraies entretenues se raréfient, le sous-bois offre des parcours fréquentés par un pâturage ovin ou caprin. En outre, la taille des rejets constitue aussi un entretien nécessaire, directement valorisé grâce à la production de piquets.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Evolution naturelle des boisements, - Production fruitière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Incendie répétitif, - Présence de parasite dont Endothia.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Il est important de favoriser les peuplements dont l'entretien est déjà pratiqué par des exploitants ou des gestionnaires forestiers. Il est souhaitable de maintenir les vergers, notamment ceux dont les arbres sont remarquables (taille importante, âge vénérable). Afin de redynamiser la filière locale, la remise en culture d'anciens vergers est possible. Les techniques à utiliser sont à adapter à chaque cas (plantation, greffage, élagage fort de châtaigniers âgés). La récolte de la myrtille peut aussi constituer une méthode alternative de revalorisation de la châtaigneraie.

Dans les peuplements de type vergers abandonnés, un pâturage peut valoriser la ressource arbustive à partir de la fin

du printemps (feuillage consommable). Un chargement assez fort permet de plus d'entretenir le sous-bois en limitant son extension.

Dans les formations mixtes châtaigniers-feuillus ou conifère, le mélange avec des essences locales adaptées doit être favorisé. Il est important notamment de favoriser la transition vers d'autres formations caducifoliées (chênaies vertes, chênaie sessiliflores ; hêtraies).

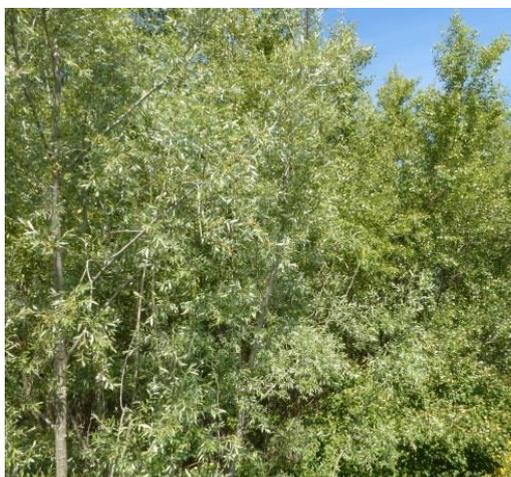
Au niveau des taillis, l'intérêt pastoral est très limité en l'état car le couvert est trop important, le sous-bois est fermé avec peu d'herbes au sol. En revanche, il existe un intérêt forestier. Il est possible de maintenir les pratiques de coupes de taillis (petit bois) ou s'orienter par sélection et augmentation des rotations vers la production de bois d'œuvre. Afin de limiter le développement de l'Endothia, certaines pratiques d'entretien, déjà en cours de développement peuvent être favorisées, notamment dans les anciens vergers. Il s'agit de purger les arbres touchés en coupant leurs branches atteintes afin de limiter l'extension du champignon et sa fructification. Il semble que cette technique ait déjà porté ses fruits en Ardèche. Un plan de lutte favorisant des techniques de vaccination moins coûteuses contre la maladie a été mis en place par le Syndicat Départemental des producteurs de Châtaigne de l'Ardèche (techniques existantes : inoculation de souches hypovirulentes, fongicides...). Il prévoit aussi pour la lutte contre l'encre l'implantation de variétés résistantes de Châtaignier.

De surcroît il faut savoir que plus et mieux sont entretenues les châtaigneraies, moins important est le risque incendie dans ces secteurs fortement boisés. Les actions à mettre en œuvre sont de type gestion forestière (coupures de massifs, débroussaillments, aménagement et entretien de pistes, points d'eau, ...) ou agricole (pâturage, etc.)

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none">-Maintien, voire la remise en culture des vergers abritant des remarquables et/ou une strate arbustive intéressante d'un point de vue patrimonial (landes à myrtilles).- Favoriser la transition des taillis mixte châtaigner-feuillus ou résineux vers des boisements mûres « climaciques ».	Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des châtaigneraies en corrélation avec la gestion pratiquée.

Habitat d'intérêt communautaire

IC

Surface sur le site : **41,34 ha**Recouvrement sur le site : **0,20 %**

Désignations locales	1. Frênaie oxyphylle-peupleraie blanche méditerranéenne à <i>Populus alba</i>	
	2. Ormaie-peupleraie méditerranéenne à Garance voyageuse (<i>Rubia peregrina</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	92A0-3	Peupleraies noires sèches méridionales
	92A0-7	Aulnaies-Frênaies à Frêne oxyphylle
CORINE Biotopes	44.6	Forêts méditerranéennes de Peuplier, d'Orme et de Frênes.
	44.63	Bois de Frênes riverains et méditerranéens
Classification EUNIS	G1.3	Forêts riveraines méditerranéennes
	G1.33	Frênaies riveraines méditerranéennes

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Forêt riveraine du domaine biogéographique méditerranéen occupant les alluvions récentes du lit majeur et soumises à des crues régulières. On distingue généralement deux types de grands habitats. : les forêts à bois tendre (saulaies, saulaies-peupleraies, peupleraies noires) et les forêts à bois durs. Les premières prospèrent sur les levées alluvionnaires des cours nourries régulièrement par des limons de crues et se situent généralement en bordure immédiate du cours d'eau. Les secondes occupent les terrasses les plus hautes en retrait de la lame d'eau. Cet habitat est aujourd'hui réduit à des peuplements de faibles étendus du fait des barrages et des aménagements divers.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

L'habitat de l'aire d'étude est caractérisé par deux groupements s'individualisant selon leurs positionnements topographiques qui définissent leur accessibilité à l'eau et la fréquence d'inondation :

- Les communautés du *Populion albae* localisées sur les bas niveaux topographiques sont représentées par une strate arborée dominée par *Populus nigra*, *Fraxinus angustifolia* et quelques individus de *Salix alba* et *Celtis orientalis*. La strate arbustive est dispersée, on y retrouve *Buxus sempervirens*, *Humulus lupulus*, *Alliaria petiolata*, *Urtica dioica*, *Anthriscus sylvestris*...
- Les communautés du *Rubio caesii-Populion nigrae* situées sur des niveaux topographiques élevés par rapport aux précédentes et installées sur des sols alluviaux peu évolués à texture grossière. Ses caractéristiques se révèlent dans la végétation par une strate arborescente dominée par le Peuplier noir, souvent remplacé par le Robinier, et une strate arbustive composées d'espèces plus thermophiles telles que *Hippocrepis emerus*, *Rhamnus alaternus*, *Tamus communis* et *Rubia peregrina*.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 57 *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

Ordre : 57.0.4.1 *Populentalia albae* (Braun-Blanq. ex Tchou 1948) Rameau subord. nov. hoc loco

Alliance : 57.0.4.1.1 *Populion albae* Braun-Blanq. ex Tchou 1948

Association / groupement : *Populetum albae* (Br.-Bl. 1931) Tchou 1946

Association / groupement : *Rubo caesii-Populion nigrae* Passarge 1985

Classe : †62 *SALICETEA PURPUREAE* Moor 1958

Ordre : 62.0.2 *Salicetalia albae* Th.Müll. & Görs ex Rameau ord. nov. hoc loco

Alliance : 62.0.1.0.2 *Rubo caesii-Populion nigrae* H.Passarge 1985

Association / groupement : Groupement à *Rubia peregrina* et *Populus nigra*

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

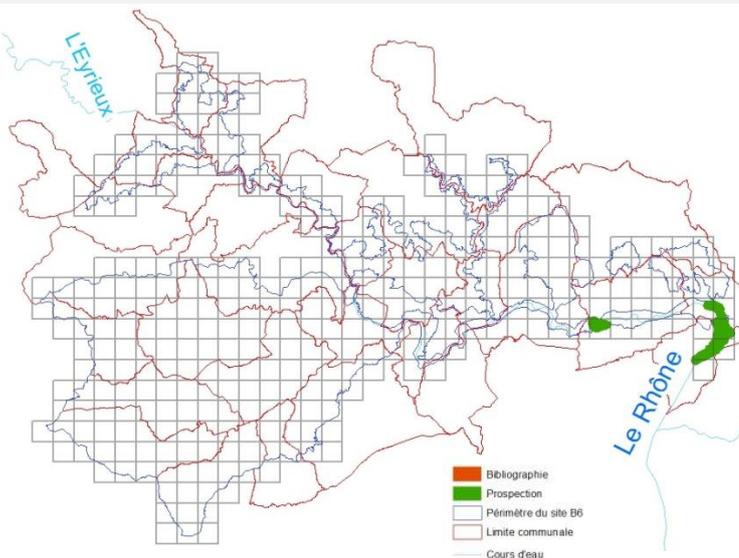
Au sens générique, de nombreuses déclinaisons ont été identifiées possédant chacune une répartition distincte. Toutefois, à l'échelle nationale, les principaux foyers sont présents dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et dans une moindre mesure en Rhône-Alpes (Bassin du Rhône).

En Rhône-Alpes, ces peuplements forestiers sont localisés en bordure des cours d'eau les plus méridionaux des départements de la Drôme et de l'Ardèche : Bas Rhône en aval de Montélimar, Roubion, Jabron, Basse Ardèche, Chassezac et leurs principaux affluents. En Ardèche, l'habitat générique est largement réparti au sein de la Vallée du Rhône, et remonte nettement au sein des grandes vallées du Bas-Vivarais et des Cévennes (Ardèche, Chassezac, Beaume, ...). Les groupements élémentaires considérés semblent plus rares, limités aux petits cours d'eau du Bas-Vivarais.

Localisation sur le site

L'habitat est présent localement sur les grèves des basses vallées de l'Eyrieux sur la commune de Saint Laurent du Pape et à la confluence avec le Rhône.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces	
1	R	VU	
2	R	VU	

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formation végétale peu représentative de l'habitat.	C : significative
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine méditerranéen. Sur le site, l'habitat présente un état de conservation moyen.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		II: restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation		C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE		C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

De manière générale les forêts alluviales sont en régression en France et en Europe. Les forêts alluviales méditerranéennes se retrouvent dans la vallée de l'Eyrieux en limite septentrionale de leur aire de répartition ce qui leur confère un intérêt patrimonial certain. Aucune espèce patrimoniale n'y est présente.

Intérêt patrimonial et faunistique

Les forêts alluviales possèdent un intérêt intrinsèque en tant que corridor puisque, associées au cours d'eau qu'elles longent, elles se font le support des trames verte et bleue, en particulier pour les chiroptères et l'avifaune. La reproduction de Milan noir y est recensée et ces boisements sont favorables au Lucane cerf-volant, ainsi qu'à l'Ecaille chinée et la Diane. En outre, les odonates peuvent y trouver une manne alimentaire importante, tout comme le Castor d'Europe qui viendra surtout prélever des saules et peupliers. Enfin, à la faveur de cavités, de fissures, d'écorces décollées ou de loges de pics, les chiroptères arboricoles pourront trouver des gîtes favorables (Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTION AVEC L'HOMME

Ces boisements rivulaires participent par ailleurs au maintien des berges et à la régulation de la ressource en eau (crues, étiages).

Le Frêne à feuilles étroites peut constituer un bois de chauffage, cette activité est toutefois peu compatible avec la préservation de cet habitat.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau.	-Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau, - Présence d'espèces invasives, - La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la ressource en eau

peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé plus spécifiquement dans la basse vallée de l'Eyrieux et très dégradé notamment par la surreprésentation des espèces invasives. Sa gestion passe avant tout par une connaissance fine de ces espèces exogènes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, même parfois à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante...).

De surcroît les systèmes fluviaux en général et de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies (Renouée du Japon, Robinier....). En outre, toutes les espèces exogènes ne présentent pas un risque d'invisibilité comparable. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none">- Limitation de la propagation des espèces invasives- Maintien de la continuité écologique	<ul style="list-style-type: none">- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.